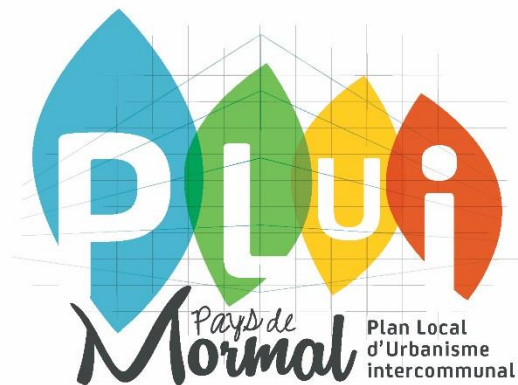


Amfroiprêt	Loquignol
Audignies	La Longueville
Bavay	Louvignies- Quesnoy
Beaudignies	Maresches
Bellignies	Maroilles
Bermeries	Mecquignies
Bettrechies	Neuville-en- Avesnois
Bousies	Obies
Bry	Orsinval
Croix-Caluyau	Poix-du-Nord
Englefontaine	Potelle
Eth	Preux-au-Bois
Le Favril	Preux-au-Sart
La Flamengrie	Le Quesnoy
Fontaine-au- Bois	Raucourt-au-Bois
Forest-en- Cambrésis	Robersart
Frasnoy	Ruesnes
Ghissignies	Saint-Waast
Gommegnies	Salesches
Gussignies	Sepmeries
Hargnies	Taisnières-sur-Hon
Hecq	Vendegies-au-Bois
Hon-hergies	Villereau
Houdain-lez- Bavay	Villers-Pol
Jenlain	Wargnies-le-Grand
Jolimetz	Wargnies-le-Petit
Landrecies	



TOME 1

DIAGNOSTIC ECONOMIQUE

Version approbation

Novembre 2019

1.1.4

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire en date du

Le président

SOMMAIRE

1. LA CCPM : UN TERRITOIRE DE TRANSITION ENTRE DEUX ZONES D'EMPLOI MAJEURES	4
1. Le contexte économique de la zone d'emploi de Maubeuge : un espace concurrencé.....	4
2. La Zone d'Emploi de Valenciennes conserve sa dynamique économique	8
2. UNE ECONOMIE QUI S'ORIENTE VERS L'ARTISANAT ET LE TOURISME.....	11
1. Perpétuer l'artisanat, les spécificités de l'intercommunalité	11
2. Un secteur touristique à valoriser	12
3. LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE : LE SECTEUR MARCHAND SURREPRESENTE	18
1. La dynamique de création d'entreprises.....	18
2. Le développement des zones d'activités économiques locales	20
4. UNE CROISSANCE DES EMPLOIS DIFFICILEMENT MAINTENUE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL	25
1. Les taux d'emploi : une faible concentration de l'emploi sur le territoire.....	25
2. L'emploi par secteurs sur le territoire	30
3. L'exploitation des carrières sur la CCPM	38
5. UNE POPULATION ACTIVE RESIDENTE EN CROISSANCE, TRAVAILLANT EN DEHORS DE L'INTERCOMMUNALITE	41
1. Les caractéristiques socio-économiques de la population	41
2. Les demandeurs d'emploi au sein du territoire	44
3. Le lieu d'emploi des actifs résident au sein de la CCPM	47

1. LA CCPM : UN TERRITOIRE DE TRANSITION ENTRE DEUX ZONES D'EMPLOI MAJEURES

L'analyse de l'activité est faite à partir des dernières années issues de l'Insee datant du recensement de 2013, des données du site SIGALE et de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

1. Le contexte économique de la zone d'emploi de Maubeuge : un espace concurrencé

La totalité de la Communauté de Communes du Pays de Mormal se situe dans la zone d'emploi de Maubeuge.

« Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. »

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. La liste des communes est celle donnée par le Code Officiel Géographique (COG). À partir du nouveau découpage effectué en 2011, la Picardie compte 13 zones d'emploi. (Source : INSEE) »

Figure 1 : Périmètre et activités présentes sur la ZE de Maubeuge.



Source : Direccte NPDC, décembre 2014

Avec une population de 232 032 habitants en 2013, la zone d'emploi de Maubeuge représente 3,88 % de la population régionale. Le taux d'emploi s'élève à 53% de la population en âge de travailler, il est légèrement en-dessous du taux de la Région (58,6%). Selon la DIRECCTE, en 2010, le taux d'emploi des moins de 25 ans sur la zone d'emploi Sambre-Avesnois était de 25,9 %. L'objectif du territoire est de conserver cette dynamique d'emploi pour continuer à faire vivre son territoire.

- **Un territoire marqué par l'industrie et une perte d'activité.**

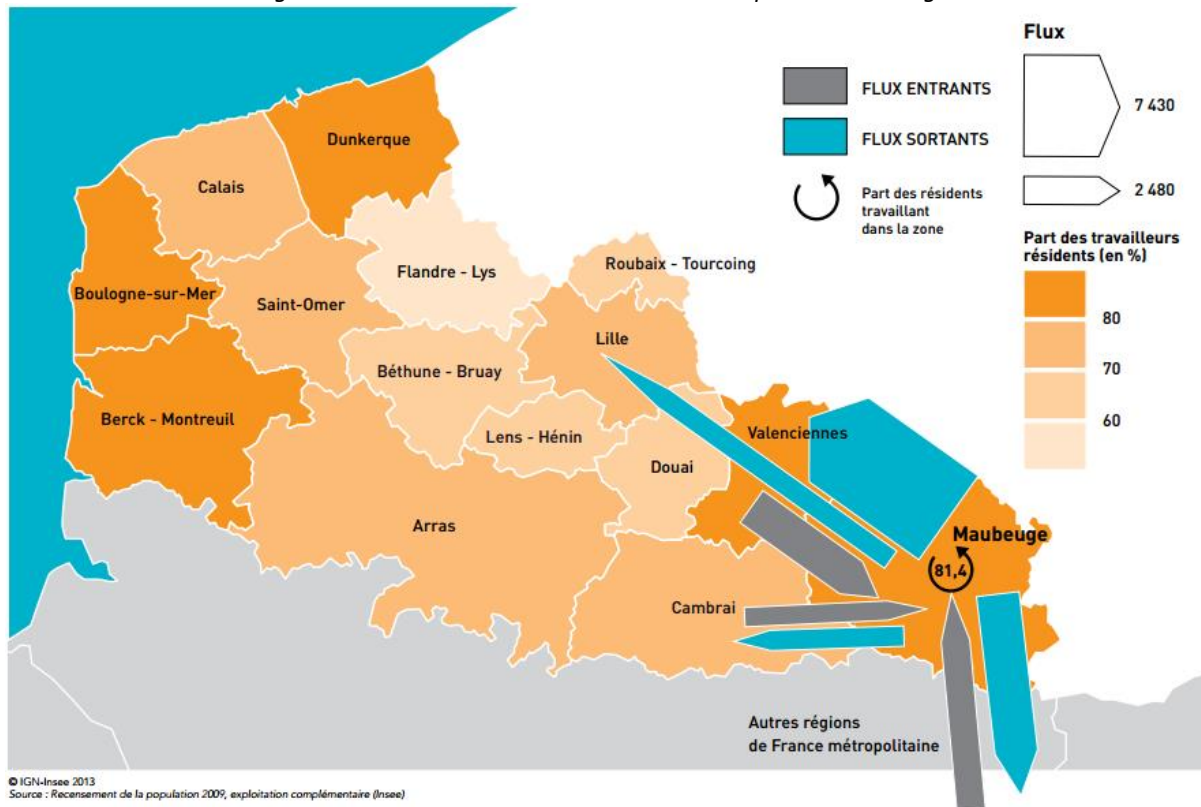
L'activité est très marquée par l'industrie sur la zone d'emploi de Maubeuge (19,5 % des emplois en 2013), avec de grandes entreprises internationales mais également plusieurs entreprises de petite et moyenne taille. Cependant, le domaine qui domine le marché de l'emploi est le tertiaire avec 32,5 % dans le « commerce, transport et services divers » et 38,9 % dans le domaine de « l'administration publique, enseignement, santé, action sociale ». L'économie de la zone d'emploi doit prendre en compte la proximité du Valenciennais et de la Belgique afin d'être plus compétitive.

Le taux de chômage est assez élevé sur la ZE de Maubeuge mais la zone a tout de même développé le tissu économique le plus diversifié de la région. L'industrie agro-alimentaire, en croissance, prend quelque peu le relais et devient le troisième secteur sur le périmètre.

- **Une difficile reconversion économique.**

La sidérurgie n'est plus l'activité phare de la ZE. Mais elle laisse place à de nouvelles activités telles que l'automobile grâce à l'installation de Maubeuge Construction Automobile (MCA). Le développement des activités tertiaires, dans une logique de reconversion, se fait tardivement sur le périmètre. De plus, certaines activités se sont interrompues du fait de la crise économique de 2008. Aujourd'hui, les migrations vers d'autres bassins d'emplois sont importantes. La majorité de la population de la ZE de Maubeuge travaillent dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Figure 2 : Flux domicile-travail de la zone d'emploi de Maubeuge.



Source : Direccte NPDC, décembre 2014

Sans changements des tendances démographiques, les prévisions annoncent une baisse de la population au sein de la ZE jusqu'en 2030.

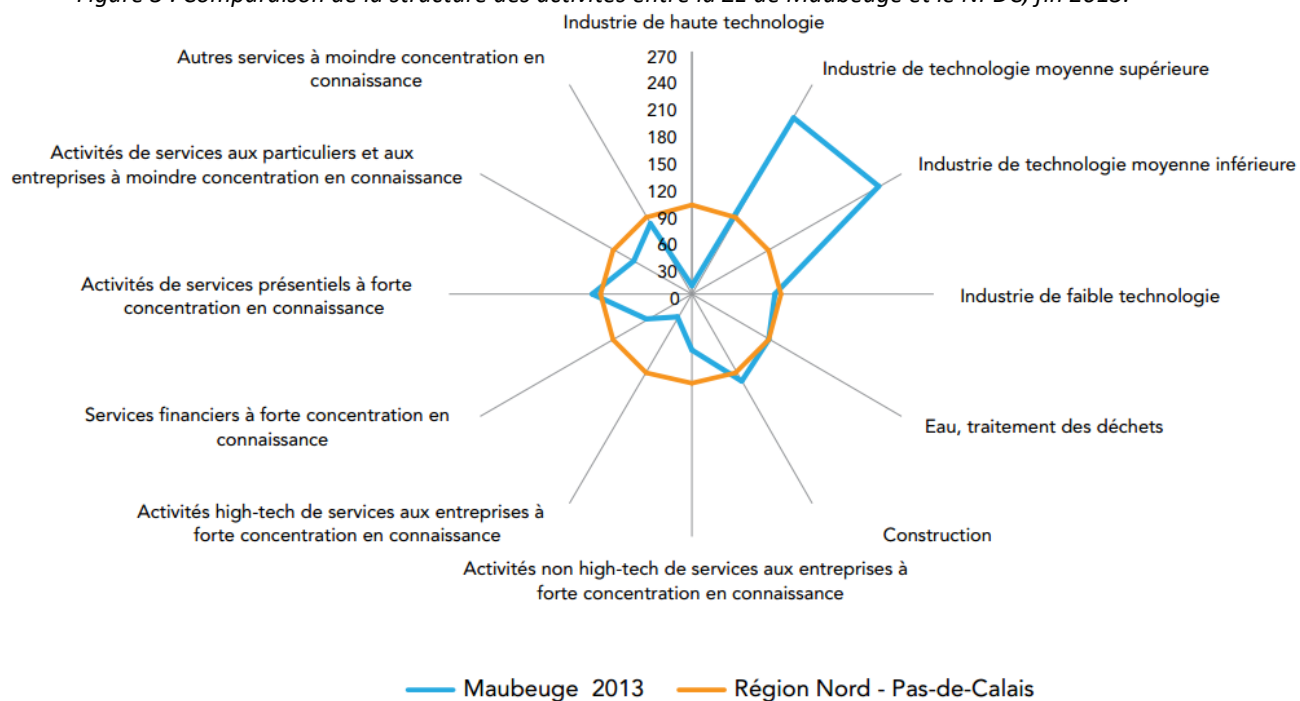
- **L'innovation pour redorer les activités industrielles de la Zone d'emploi.**

Le territoire a développé trois pôles d'excellence afin d'apporter une nouvelle image : le pôle « Bois » avec des débouchés dans les domaines de l'énergie et de la construction ; le pôle « Mécanov », sa filière mécanique offre un service de qualité pour la fabrication de pièces automobiles ; et le pôle « Agroé », développant la filière agro-alimentaire autour de l'innovation/recherche, l'intelligence économique ou le développement durable.

Enfin deux Pôles d'Excellence Rurale sont présents sur le territoire. La « maison du Pays de Maroilles » et « l'objectif d'excellence du territoire de Fourmies-Trélon » développent l'axe touristique grâce aux spécificités et spécialités du territoire.

Le graphique ci-dessous reprend les niveaux de développement des activités fin 2013.

Figure 3 : Comparaison de la structure des activités entre la ZE de Maubeuge et le NPDC, fin 2013.



Source : Acoiss. Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais
Champ : secteur concurrentiel hors agriculture et énergie

Source : Direccte NPDC, décembre 2014

Lorsque le tracé de la ZE de Maubeuge est en dehors de celui de la Région, l'activité y est plus développée. Ainsi, l'industrie reste l'activité majeure de la ZE, mais celle-ci s'est orientée vers les technologies moyennes supérieur ou inférieur.

2. La Zone d'Emploi de Valenciennes conserve sa dynamique économique

Son périmètre regroupe 2 intercommunalités : la CAVM et la Communauté de Communes de la Porte du Hainaut (CAPH). De nombreuses activités sont installées sur le territoire, la zone d'emploi compte un tiers des emplois régionaux de l'industrie automobile.

Figure 4 : Périmètre de la zone d'emploi et répartition des activités.



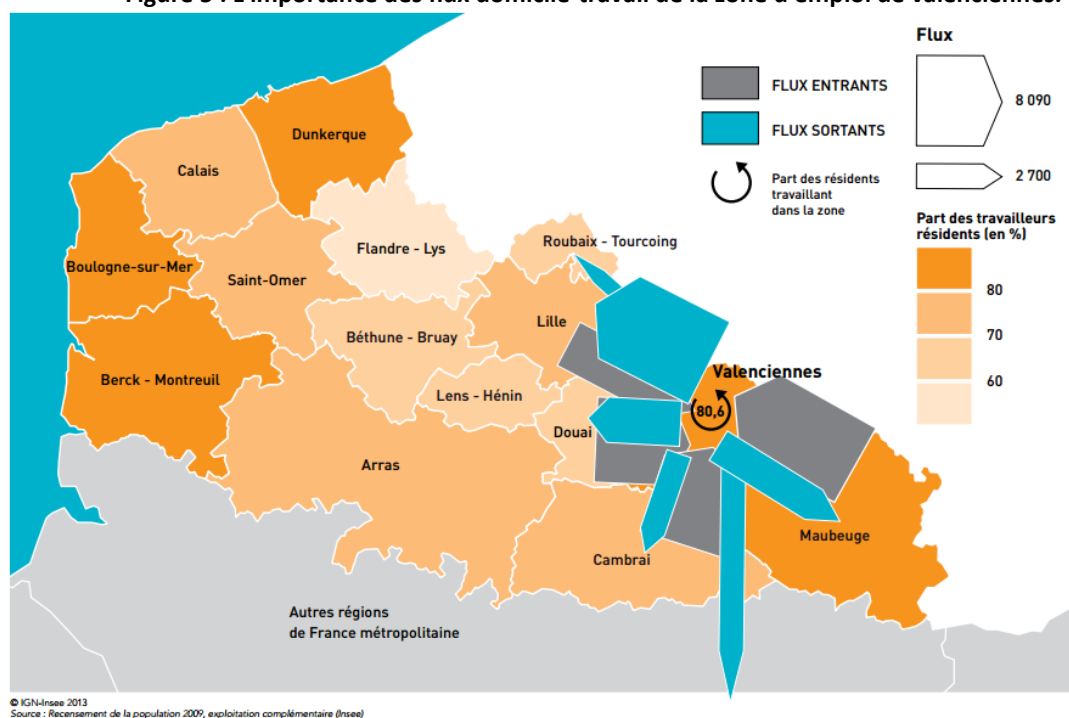
Source : DIRECCTE, 2014.

La majorité des établissements présents dans la zone appartiennent au secteur tertiaire marchand (63,8 %). Le secteur tertiaire non marchand arrive en deuxième position avec 17,8 % des établissements. En 2014, ses principales faiblesses sont un taux d'emploi de 53,7 % sur la zone et un taux de chômage qui s'élève à 15,3 %. Quasiment la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis 1 an au moins. La cession des activités minières et de sidérurgie ont marqué le déclin de l'activité sur la zone, le territoire renoue avec une croissance quelques années plus tard. La hausse des emplois dans le secteur tertiaire et automobile permettent l'augmentation de la population active. Entre 1990 et 2010, le nombre d'emplois croît de 30 %. Malgré la crise de 2008, Valenciennes

a su renforcer ses activités (s'orientant vers les fonctions de service et d'encadrement intermédiaire et supérieur).

En termes de mobilité, la zone d'emplois de Valenciennes est attractive pour les territoires voisins (Cambrai, Maubeuge, Douai...) et inversement, de nombreux actifs sur la zone d'emploi travaillent sur la métropole lilloise.

Figure 5 : L'importance des flux domicile-travail de la zone d'emploi de valenciennes.



Aujourd'hui la zone d'emploi met l'accent sur les vecteurs de développement et les activités permettant la diversification de son économie. Ainsi plusieurs sites participent au renouveau de son attractivité : le pôle de compétitivité I-Trans, l'institut européen Railenium, le technopôle Transalley, ou encore la serre numérique...

La Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole est comprise dans le périmètre de la zone d'emploi et comprend plusieurs sites et équipements structurants sur son territoire. Ces derniers sont répertoriés dans les domaines d'activités suivants : fluvial, industriel, technologique...

2. UNE ECONOMIE QUI S'ORIENTE VERS L'ARTISANAT ET LE TOURISME

1. Perpétuer l'artisanat, les spécificités de l'intercommunalité

L'intercommunalité développe des initiatives grâce aux atouts de son territoire. L'une d'elle tient à valoriser la consommation de produits locaux. La CCPM participe à l'opération « Plantons le décor » menée par les Espaces Naturels Régionaux. Sur le territoire, les actions sont mise en œuvre par le PNR Avesnois. Elle concerne la commande groupée d'arbres, légumes, plantes, variétés potagères, etc... Grâce aux 27 territoires mobilisés, les communes ont la possibilité de planter ou semer « local et régional ». La commune de Maroilles est intégrée les lieux de livraison.

Des produits et des savoir-faire propres à L'avesnois, tels que la pierre bleue, la viande bovine ou le jus de pomme ou cidre sont valorisés par la « Marque Parc » sur le territoire.

La production de la pierre bleue, spécialité de l'Avesnois, est l'unique savoir-faire sur l'Avesnois et il est également présent sur la CCPM, avec l'installation d'un artisan appliquant des « savoir-faire » Marque Parc sur la commune d'Hon-Hergies.

Le PNRA promeut également les savoir-faire de l'intercommunalité via le Boutiques de l'Avesnois®. On dénombre 7 commerces de proximité sur la CCPM. Ces boutiques sont spécialisées dans la vente de produits du terroir.

Figure 6 : Au Baron, à Gussignies.



Figure 7 : Les vergers Tellier, au Quesnoy.

Il est également possible de trouver des producteurs de jus et cidre Marque Parc dans les communes de Jolimetz, Maroilles, Gommegnies, Le Favril et Robersart.

2. Un secteur touristique à valoriser

Au 1^{er} janvier 2016, la CCPM compte 3 hôtels sur son territoire, et 30 chambres non-classées. On dénombre également 19 campings avec une capacité de plus 1 100 emplacements au total. Une augmentation du nombre d’emplacements est d’ailleurs observée entre 2015 et 2016 sur la CCPM.

Figure 8 : Camping Les Charmes à Bettrechies.



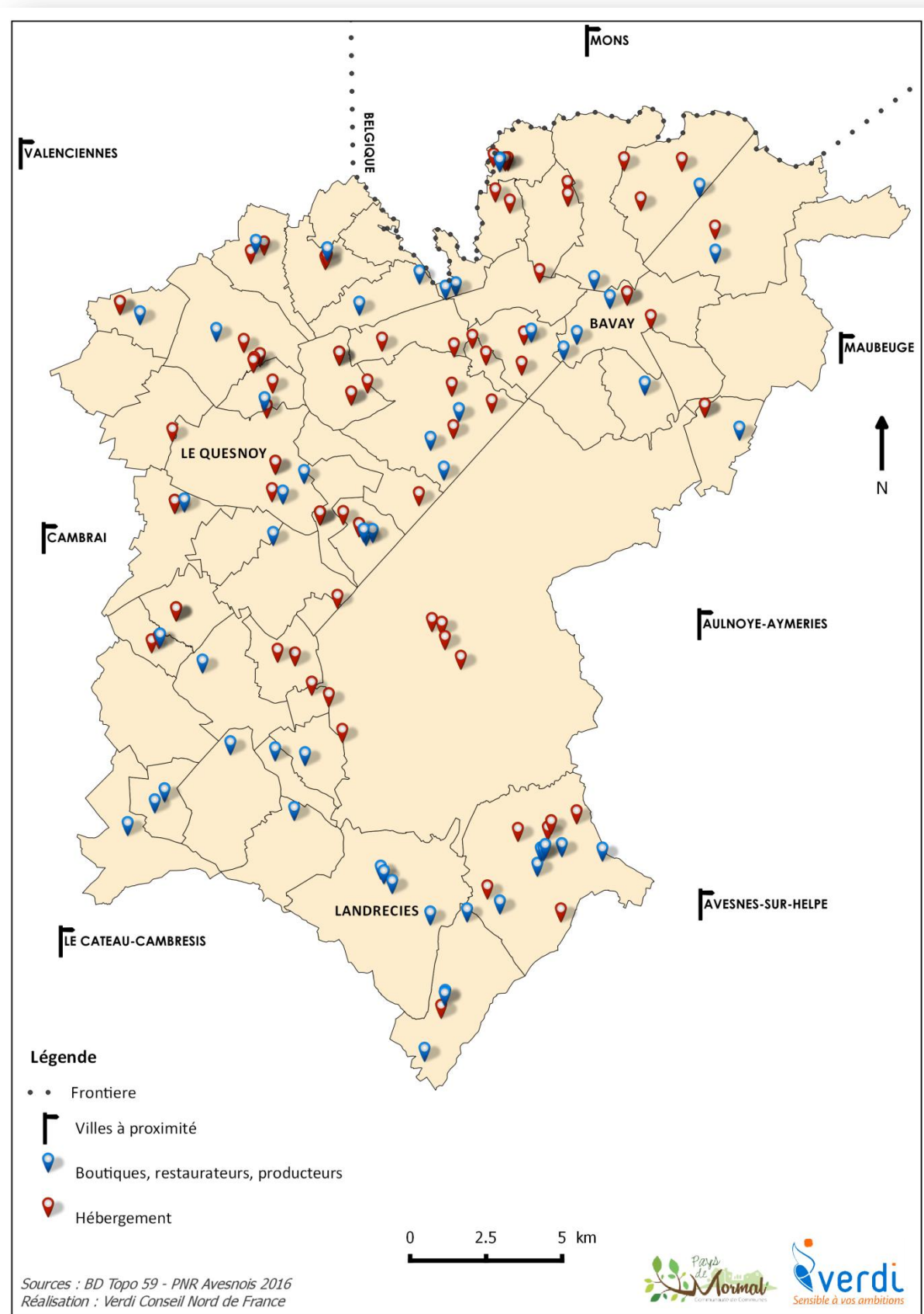
Figure 9 : Le Donjon vert à Locquignol.

Les équipements touristiques présents sur l’intercommunalité aident au développement de ce secteur, la restauration est encore majoritaire face aux activités saisonnières. Celles-ci s’appuient donc sur une offre d’hébergement. D’autant plus que les équipements culturels, et quelques fois de loisirs sont bien présents sur le territoire afin de proposer des animations aux visiteurs. Ce secteur ne peut assurer le développement économique de l’intercommunalité mais il existe un potentiel de création d’emplois lié au tourisme à accroître. Plusieurs communes ont développé l’hébergement de type « insolite ». L’objectif est donc de rendre attractif l’hébergement via des roulottes, cabanes, yourte, etc... Parmi les territoires de Maubeuge-Val-de-Sambre, le Caudresis-Catesis, le Cœur de l’avesnois et le Sud avesnois, la CCPM est l’intercommunalité qui a le plus étendu son offre en hébergement.

Figure 10 : La miellerie à Gussignies.



Figure 11 : Localisation des sites d'hébergement et de restauration sur la CCPM.

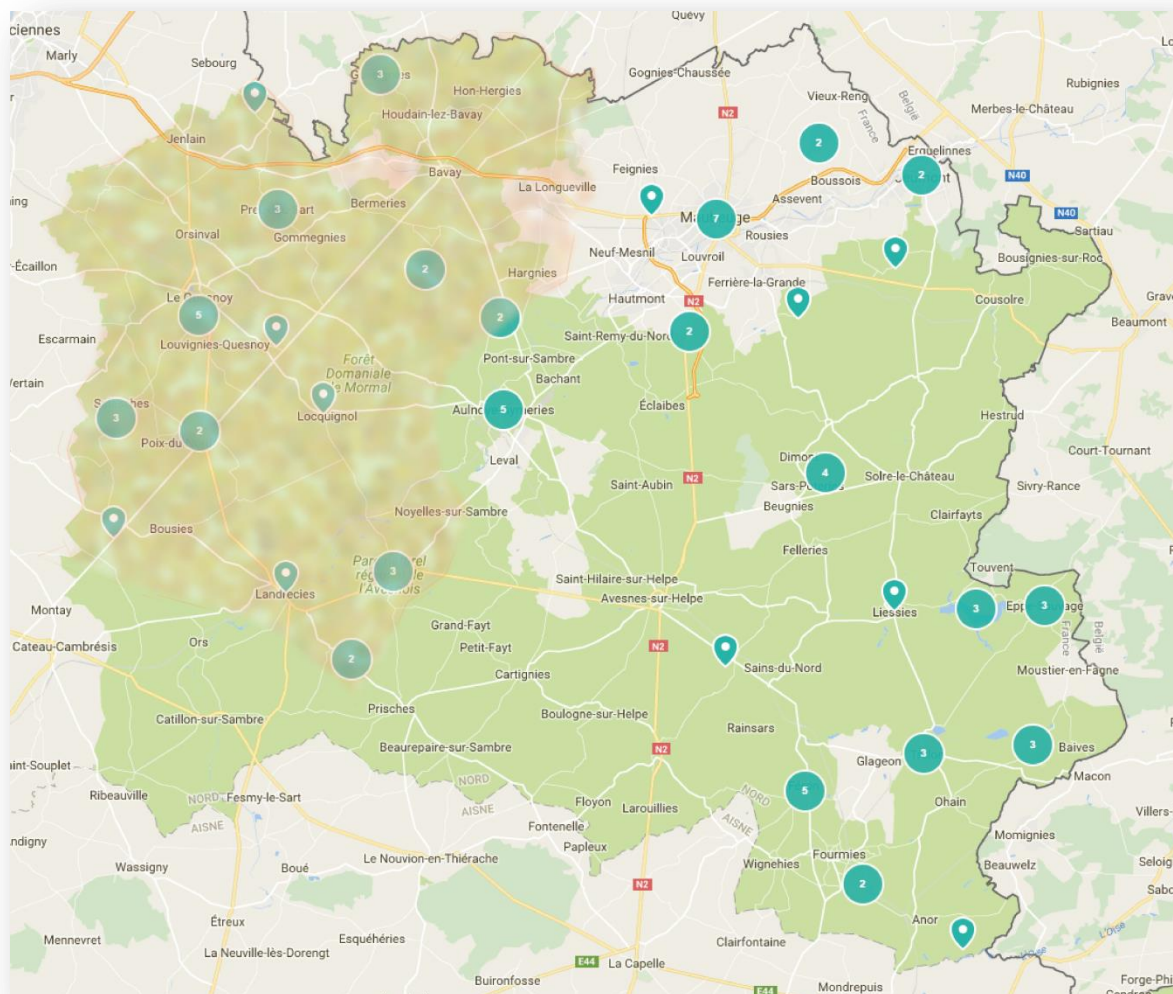


Au total 14 sites à visiter ont été répertoriés, dont la forêt de Mormal, le Parcours des sens, le parc naturel régional de l'avesnois, la maison du parc, les ruines de Bavay, et autres musées. Le site internet [tourisme-avesnois](http://tourisme-avesnois.com) offre une importante visibilité aux sites et activités disponibles sur le territoire.

Cette cartographie met en lumière un territoire qui dispose de capacités en termes de sites touristiques. De plus, la CCPM compte au moins 30 équipements de loisirs situés sur son territoire

afin de proposer des activités aux visiteurs. La carte ci-dessous les localise, on remarque une légère concentration des sites à visiter et de ceux présentant des activités de loisirs.

Figure 13 : Répartition des sites de loisirs sur l'Avesnois.

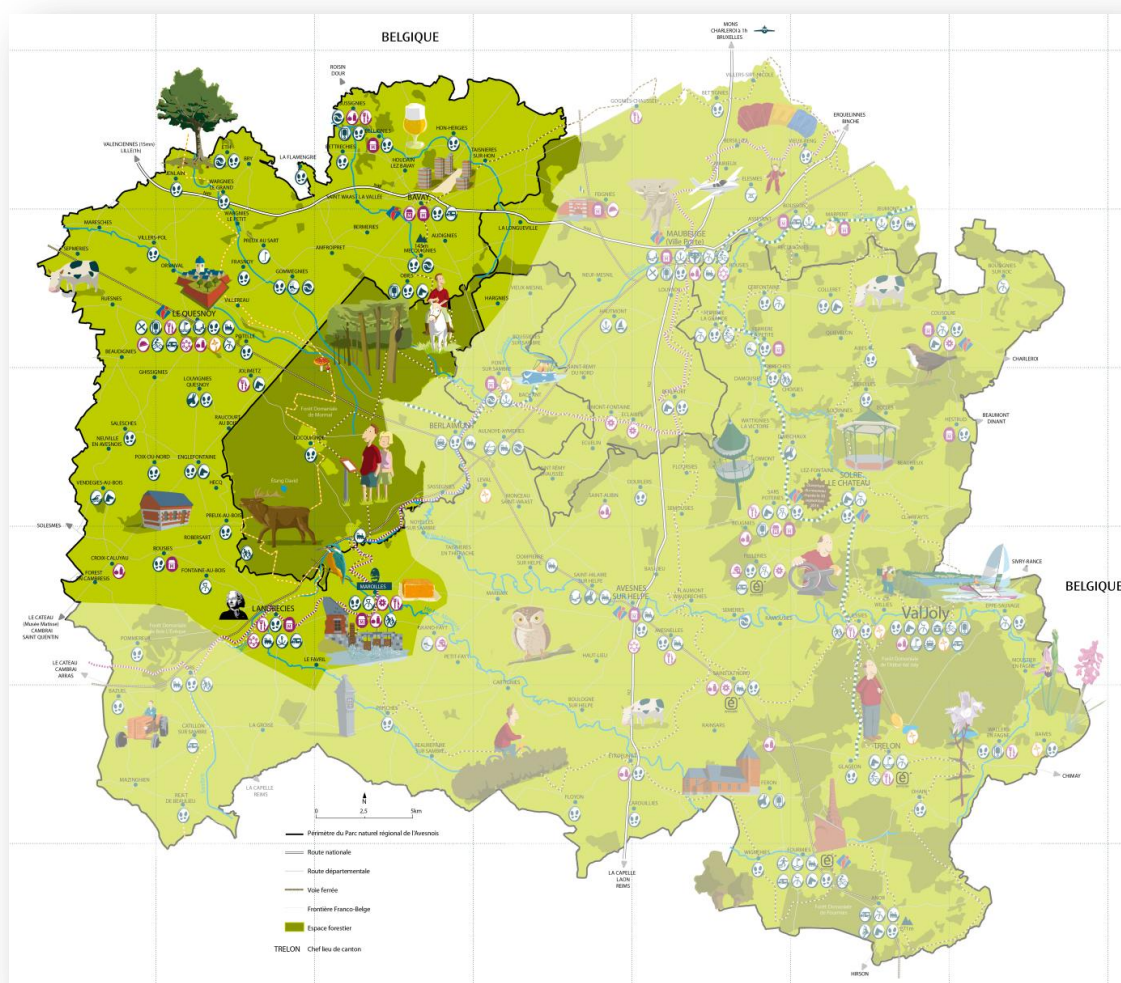


Source : tourisme-avesnois.com (08/2016)

À cela s'ajoutent des circuits de randonnée (marche, vélo, à cheval etc...), dont une soixantaine sur la CCPM, ainsi que des balades numériques sur l'ensemble de l'avesnois.

Le PNRA offre une visibilité au tourisme de la CCPM grâce à l'ensemble de la communication qu'elle produit. Des itinéraires à réaliser soi-même, les invitations aux loisirs de pleine nature, la présentation des espaces naturels (forêts...), les musées, ou encore l'Histoire sont d'autant d'éléments qui participent à la promotion touristique du territoire.

Figure 14 : Cartographie des spécialités et des découvertes sur la CCPM.



Source : parc-naturel-avesnois.fr – août 2016.

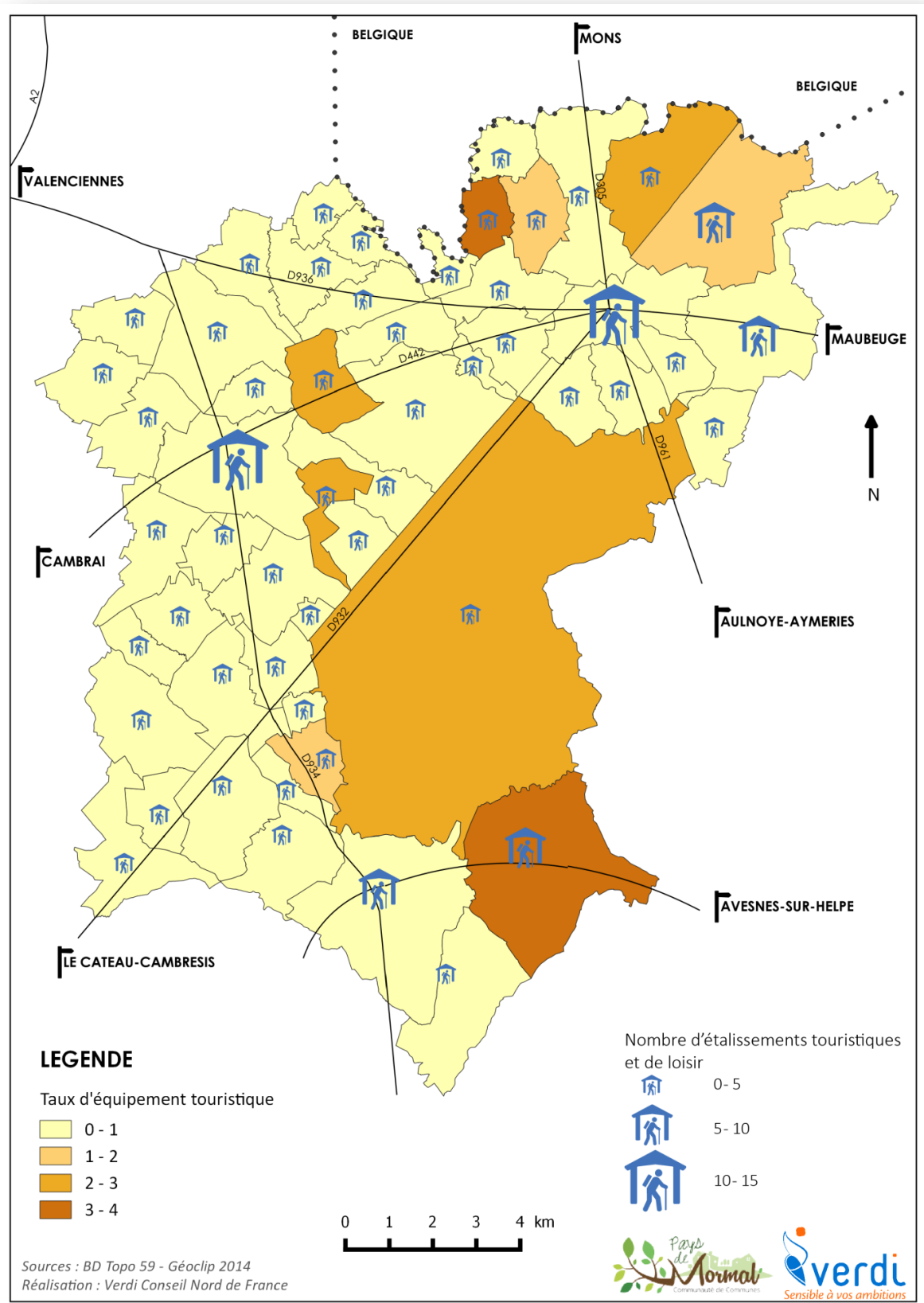
La valorisation du patrimoine touristique s'étend à l'échelle du Parc Naturel de l'Avesnois.

Enfin, le projet de réouverture de la Sambre pour des activités touristiques et économiques (logistique). Des haltes fluviales pourraient être envisagées le long des berges de la Sambre.

La cartographie suivante met en avant la répartition des équipements touristiques et de loisir. On remarque que l'activité touristique est plus présente sur le Nord et l'Est du territoire, qui ouvre ensuite sur le reste de l'avesnois. Le taux d'équipements touristiques (pour 1000 habitants) s'élève à mesure que les communes se rapprochent du Sud-Est du territoire.

Afin de renforcer l'attractivité touristique, la CCPM met en place plusieurs actions. Un office de tourisme intercommunal sera créé dans le but de regrouper, coordonner et valoriser les initiatives pour la promotion touristique. À travers la communication et ses actions le tourisme est valoriser et permet la promotion du territoire : participation à des foires et salons, développement du « tourisme vert » en mettant l'accent sur les courts séjours et les activités familiales (la forêt de Mormal, les itinéraires de promenade, ou le soutien de l'offre d'hébergement).

Figure 15 : Nombre d'équipements de loisir-tourisme et le taux d'équipements touristiques pour 1 000 habitants.



3. LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE : LE SECTEUR MARCHAND SURREPRESENTE

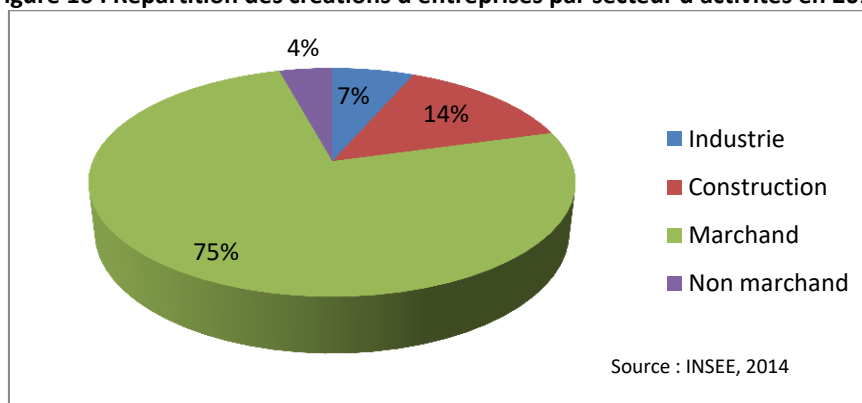
1. La dynamique de création d'entreprises.

Tableau 1 : Evolution des créations d'entreprises entre 2008 et 2011.

Création d'entreprises	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution 2006-2014
Pays de Mormal	105	123	152	216	272	246	261	234	261	+148,6 %
« Bavaisis »	38	43	47	57	73	85	83	67	90	+136,8 %
« Plateau Quercitain »	43	37	45	70	99	76	102	96	87	+102,3 %
« Mormal et ses auréoles bocagères »	24	43	60	89	100	85	76	71	84	+250 %

Depuis 2006, l'intercommunalité s'inscrit dans une dynamique de croissance concernant les créations d'entreprises. On retrouve ces évolutions très positives au sein des trois territoires, celle du « Plateau Quercitain » s'inscrivant dans une moindre mesure peut être due à la concurrence proche du bassin d'emplois du Valenciennois. Enfin, entre 2006 et 2014, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » a vu son nombre d'entreprises créées quasiment multiplié par 4.

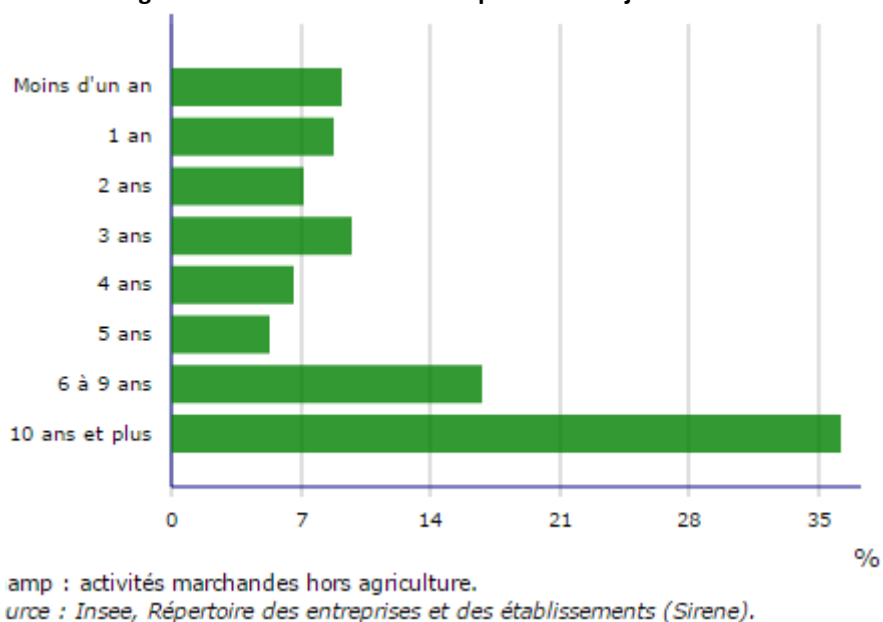
Figure 16 : Répartition des créations d'entreprises par secteur d'activités en 2014.



Le secteur marchand, comprenant « les commerces, les transports et services divers » concerne très majoritairement les créations d'entreprises en 2014. Sur 100 entreprises créées sur le Pays de Mormal, 75 appartenaient au secteur marchand. A l'inverse, « l'administration publique,

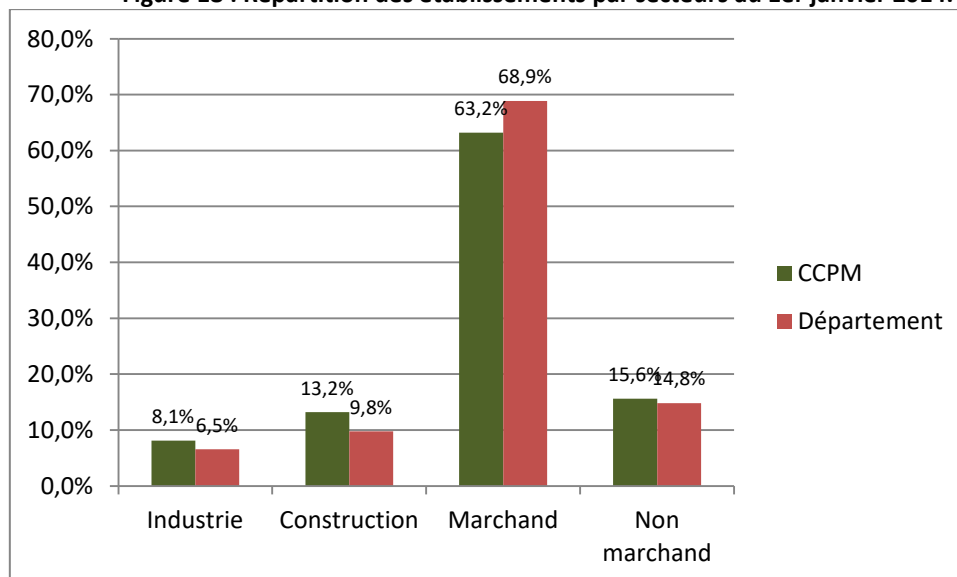
l'enseignement, la santé et l'action sociale » pèsent très peu dans la dynamique de création d'entreprises (4 %).

Figure 17 : Ancienneté des entreprises au 1er janvier 2014.



Les activités installées sur le Pays de Mormal sont majoritairement implantées de longue date, 10 ans ou plus. On observe un nombre d'entreprises moins élevé après plus de 2 ans d'activité sur le territoire. La croissance concernant les créations d'entreprises, observée précédemment, doit être valorisée afin de pérenniser ces entreprises sur l'intercommunalité.

Figure 18 : Répartition des établissements par secteurs au 1er janvier 2014.



Ce graphique de répartition du nombre d'établissements par secteurs sur l'intercommunalité illustre clairement une fois de plus l'importance du secteur tertiaire marchand au sein de l'économie.

Cependant, ce secteur est moins représenté sur le Pays de Mormal que sur le Département. Inversement, les secteurs de l'industrie, de la construction et non marchand représentent une plus grande part dans la répartition des établissements sur l'intercommunalité que sur le Département.

2. Le développement des zones d'activités économiques locales

- **Etat des lieux : les zones d'activités économiques.**

Sur le territoire de la CCPM, 13 communes disposent de zone spécifique à l'aménagement d'activités économiques dans leur document d'urbanisme. Ces zones à vocation économique développent parfois des spécificités et varient selon le type de documents élaborés sur la commune (PLU, POS, Carte communale).

Tableau 2 : Répartition des zones économiques par commune.

Commune	Nombre de zone	Type de zone	« Définition »
Maresches	1	UAe	
Bellignies	1	UE	Zone à vocation à accueillir des activités industrielles, d'artisanat ou commerciales.
Jenlain	1	UE	Zone à vocation à accueillir des activités industrielles, d'artisanat ou commerciales.
Mecquignies	1	NA	Zone d'urbanisation future à destination de l'industrie, l'artisanat ou les activités commerciales.
Englefontaine	1 2	UE UEs	Zone à vocation d'activités économiques. Zone d'activités liées au stockage.
Taisnières-sur-Hon	2	UE	Zone à vocation d'activités liées à l'exploitation de gaz.
Le Quesnoy	1	AUb	Zone à vocation à accueillir des activités économiques.
Bavay	11	UE	Zone urbaine à caractère industriel, artisanal et commercial.
Landrecies	3	UE	Zone à vocation à accueillir des activités industrielles, d'artisanat ou commerciales, et de services.
La Longueville	2	UF	Zone d'activités industrielles existante, ponctuellement composée d'habitation.
Wargnies-le-Grand	1	UE	Zone à vocation à accueillir des activités économiques.
Maroilles	1	NAf	Zone d'activités à occuper.

Sur la commune de Taisnières-sur-Hon, parmi les 2 recensées, se trouve une zone à vocation économique de taille importante. Elle est située en zone UE, au Sud-ouest du territoire. De plus, cinq communes accueillent des Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt communautaire sur leur territoire.

La commune du Quesnoy accueille la plus importante zone commerciale du territoire. De nombreuses enseignes sont installées sur la zone des Près du Roy. Elle participe à l'autonomie des zones alimentaires et des zones non-alimentaires sur le territoire.

Figure 19 : La zone d'activités économiques du Quesnoy.



Les cinq ZAE transférées à la CCPM sont :



La **ZAE Trajan**, localisée à Bavay, accueille une dizaine d'entreprises aujourd'hui sur plus de 5 Ha, dans le domaine de la mécanique (installations, chaudronnerie, tuyauterie), du bois et plastique ou de la peinture, par exemple. Un garage, un centre de contrôle technique et un centre d'entreprises y sont implantés. Les entreprises Ligare, CTP (peinture), MJ-Boutique, Héripret (maintenance), Tint Protect, Duroyon (construction-rénovation) et EDS (scierie) complètent la ZAE.

Les terrains sont de propriété privée uniquement. L'espace est idéalement situé à proximité de l'axe à 4 voies, de la RD649 et à l'entrée de la commune venant de Maubeuge. Ce projet au calme environnant est concerné par une ruche d'entreprises.

- La **ZAE de La Longueville** est située sur la rue des chausseurs à pied et sur la D649 menant à Maubeuge. Cette zone comprend plus de 4 Ha, et est exclusivement de propriété privée. Située d'un part et d'autre de la voirie, la ZAE n'accueille pas encore d'entreprises.
- La **ZAE de Landrecies**, qui accueille principalement la déchetterie, est désormais gérée en grande partie par l'intercommunalité. Sa superficie est de quasiment 10 Ha. Un terrain de la ZAE est de propriété privée et l'accès depuis la rue d'Happegarbes appartient à la commune. La zone est située à l'entrée de la commune, venant de la ville du Cateau-Cambrésis. Il s'agit la deuxième déchetterie sur la commune de Bavay et de la quatrième sur le périmètre intercommunal afin de desservir les 53 communes.



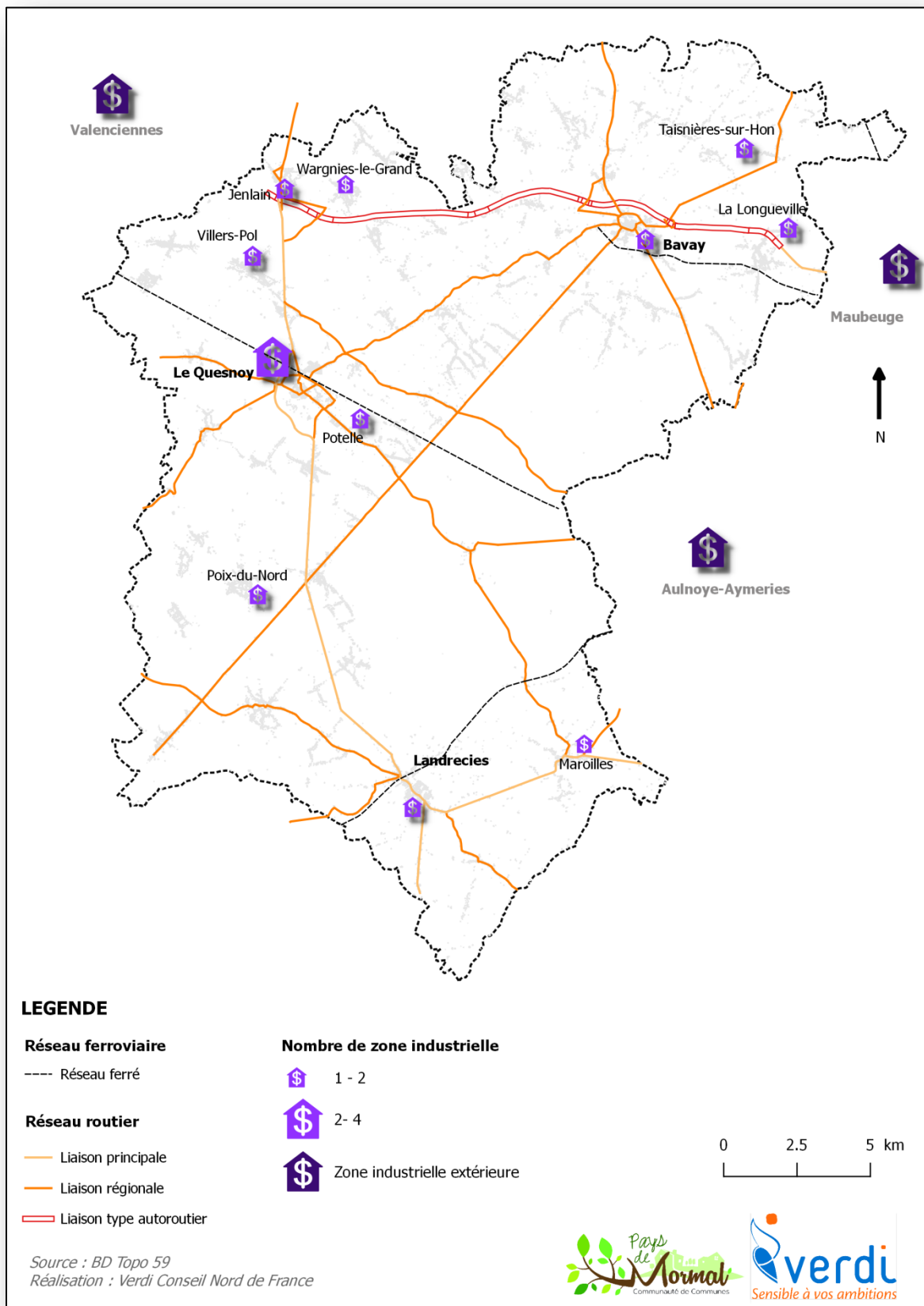
La **ZAE de Maroilles**, sur le chemin de Maubeuge, est localisée à proximité de la RD962. Elle s'étend sur un peu plus de 10 Ha et accueillent les entreprises « Parent » (mécanique générale) et « le Parcours des sens » (fromagerie et tourisme culturel). Cette dernière appartenait à la CCPM et est

aujourd'hui en cessation d'activité.

- La **ZAE de Wagnies-le-Grand** est située au bord de la D936 et à proximité de la RD649. Ces deux axes passant lui offre une visibilité, la RD649 permet un passage direct de Maubeuge jusqu'à Valenciennes. D'une superficie de 9 Ha, la zone est scindée en deux, une partie dont la CCPM est propriétaire et une seconde destinée à un acheteur privé. Aucune entreprise n'est encore installée sur la ZAE mais la zone accueillera le village d'artisans « Artéopole ».

La cartographie suivante répertorie les ZAE accueillant des activités industrielles, commerciales et/ou artisanales sur l'ensemble de l'intercommunalité.

Figure 20 : Répartition des zones industrielles sur la CCPM.



Il existe des disparités quant à la localisation des ZAE sur le territoire. Le Sud semble moins concerné par l'installation de zones économiques. On note tout de même l'importance des trois pôles du territoire, qui ressorte une fois plus concernant la structure de l'intercommunalité. L'Ouest du territoire accueille plusieurs zones à proximité des axes de communication et du bassin d'emplois du valenciennois, ainsi qu'à l'Est de la CCPM, on retrouve plusieurs ZAE à proximité des axes et du bassin d'emplois de Maubeuge.

4. UNE CROISSANCE DES EMPLOIS DIFFICILEMENT MAINTENUE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

1. Les taux d'emploi : une faible concentration de l'emploi sur le territoire

L'indice de taux d'emploi est le rapport entre le nombre d'emplois sur une zone et la population active occupée des 15-64 ans de cette même zone. Un taux de concentration de l'emploi égal à 1 indique qu'il y a autant d'emplois que d'actifs occupés sur le territoire.

Tableau 3 Comparaison des taux d'emploi du Pays de Mormal avec les territoires de références en 2013.

	Pays de Mormal	CAVM	CAMVS	CCCA	Nord	NPDC
Taux d'emploi moyen des 15-64 ans	0,54	1,21	1,03	0,73	1,01	0,94

Le Pays de Mormal dispose d'un indice de taux d'emploi inférieur aux territoires situés à proximité et aux territoires de référence. Une part importante des actifs occupés de l'intercommunalité n'occupe pas d'emploi sur le territoire et travaillent en dehors du Pays de Mormal.

La CAVM, quant à elle, détient un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs occupés présents sur son territoire, avec un indicateur de concentration de l'emploi de 1,21. Celui-ci est également supérieur à ceux de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge-Val-de-Sambre, de la Communauté de Communes du Cœur Avesnois, du Nord et du Nord-Pas-de-Calais. La CAMVS, avec un indice de taux d'emploi de 1,03, reste également plus dynamique que la CCPM en termes d'emplois mais son indice se rapproche de celui du Département.

Plus l'indicateur de concentration de l'emploi est faible, plus les migrations pendulaires sont nombreuses. L'indicateur de concentration de l'emploi de la CCPM traduit la vocation actuellement résidentielle du territoire puisque le nombre d'emplois est largement inférieur au nombre d'actifs occupés.

En 2013, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, le nombre de communes ayant un indice supérieur à 1 est très faible. La grande majorité des communes ont un indice de taux d'emploi inférieur à celui de l'intercommunalité (0,54). Sur le « Bavaisis », en 2013, les communes de Bavay (1,06) et La Longueville (0,8), à proximité du bassin d'emplois de Maubeuge, enregistrent les indices les plus élevés. Mais ces valeurs restent inférieures aux territoires voisins. Sur le « Plateau Quercitain », la commune-centre du Quesnoy se distingue du reste du périmètre. Avec un indice de

1,72, elle est la seule commune ayant un nombre d'emplois supérieur au nombre des actifs occupés. Son statut de commune-centre et la proximité du bassin d'emplois du Valenciennois en croissance peuvent expliquer l'attractivité qu'elle exerce sur les entreprises. Enfin, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » est le moins dynamique en termes d'indice de taux d'emploi. Aucune commune du périmètre ne détient d'indice supérieur à 1. La commune-centre de Landrecies enregistre un indice égal à 0,90 en 2013, encore insuffisant pour être dynamique en termes d'emplois. Pour le reste du périmètre, le nombre d'actifs occupés est bien plus important que le nombre d'emplois.

Figure 21 : Indices du taux d'emploi des 15-64 ans en 2013.

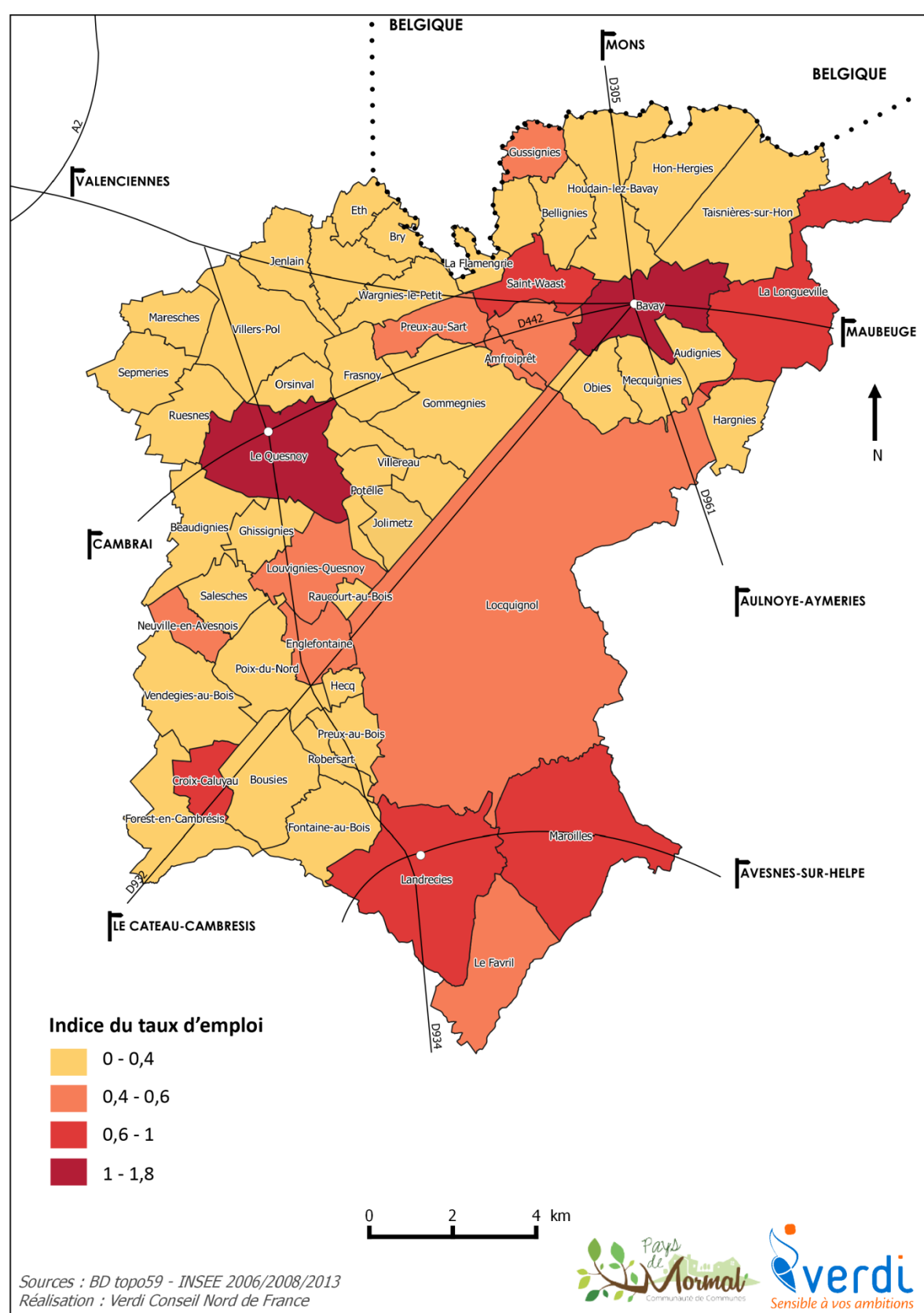


Tableau 4: La concentration de l'emploi au sein du Pays de Mormal en 2008 et 2013.

	Indice du taux d'emploi 2008	Indice du taux d'emploi 2013
"Bavaisis"	0,50	0,49
Audignies	0,35	0,17
Bavay	0,89	1,02
Bellignies	0,29	0,24
Bermeries	0,35	0,41
Bettrechies	0,60	0,31
Bry	0,26	0,27
Eth	0,27	0,31
La Flamengrie	0,18	0,18
Gussignies	0,32	0,47
Hargnies	0,11	0,19
Hon-Hergies	0,16	0,23
Houdain-lez-Bavay	0,26	0,28
La Longueville	0,91	0,69
Mecquignies	0,19	0,17
Obies	0,15	0,21
Saint-Waast	0,68	0,61
Taisnières-sur-Hon	0,17	0,21
"Plateau Quercitain"	0,64	0,62
Beaudignies	0,34	0,26
Croix-Caluyau	0,22	0,64
Forest-en-Cambrésis	0,39	0,33
Frasnoy	0,34	0,35
Ghissignies	0,14	0,21
Jenlain	0,41	0,40
Maresches	0,25	0,30
Neuville-en-Avesnois	0,18	0,44
Orsinval	0,44	0,34
Poix-du-Nord	0,54	0,36
Preux-au-Sart	0,59	0,41
Le Quesnoy	1,52	1,72
Ruesnes	0,23	0,08
Salesches	0,27	0,12
Sepmeries	0,43	0,21
Vendegies-au-Bois	0,25	0,24
Villers-Pol	0,24	0,17
Wagnies-le-Grand	0,36	0,28
Wagnies-le-Petit	0,18	0,21
"Mormal et ses auréoles bocagères"	0,49	0,48
Amfroipret	0,33	0,53
Bousies	0,47	0,36
Englefontaine	0,40	0,58
Le Favril	0,23	0,44
Fontaine-au-Bois	0,41	0,28
Gommegnies	0,50	0,35
Hecq	0,19	0,38
Jolimetz	0,23	0,23

Landrecies	0,97	0,90
Locquignol	0,33	0,47
Louvignies-Quesnoy	0,32	0,43
Maroilles	0,56	0,59
Potelle	0,09	0,32
Preux-au-Bois	0,43	0,37
Raucourt-au-Bois	0,12	0,13
Robersart	0,17	0,16
Villereau	0,22	0,27
Pays de Mormal	0,55	0,54

Sur l'intercommunalité, aucun des territoires ne possèdent un taux d'emploi supérieur à 1, c'est-à-dire que les actifs occupés sont plus nombreux que le nombre d'emplois existants. Une part des actifs ayant un emploi travaillent donc dans d'autres bassins d'emplois. Si l'on croise les données du Pays de Mormal avec celles du tableau précédent, on suppose qu'une importante part des actifs occupés de l'intercommunalité a un emploi dans les communautés d'agglomération voisines (Maubeuge, Valenciennes ...).

Les évolutions de ce taux entre 2008 et 2013 sont assez similaires sur la CCPM. Le territoire perd en dynamisme et en attractivité au près de sentreprises. Les indices de taux d'emploi diminuent sur les trois territoires.

Sur le périmètre du « Bavaisis », la commune proposant le plus d'emplois pour le nombre d'actifs occupés présents est Bavay (1,02). Il s'agit également de la 2^e commune à disposer d'un indice supérieur à 1. La majorité des communes ont un indice de taux d'emploi très faible. Celles dont l'indice augmente entre 2008 et 2013 sont situées de part et d'autre sur le « Bavaisis ». La commune de La Longueville se différencie des autres avec un indice de 0,68.

Le « Plateau Quercitain » enregistre l'indice de concentration de l'emploi le plus élevé sur le Pays de Mormal avec 0,62, malgré une baisse entre 2008 et 2013. Sa proximité avec le bassin d'emploi de Valenciennes peut avoir un impact positif en partie sur le nombre d'emplois de ce territoire entre 2008 et 2013. La commune-centre du Quesnoy détient également l'indice de taux d'emploi le plus élevé et supérieur à 1 sur la CCPM.

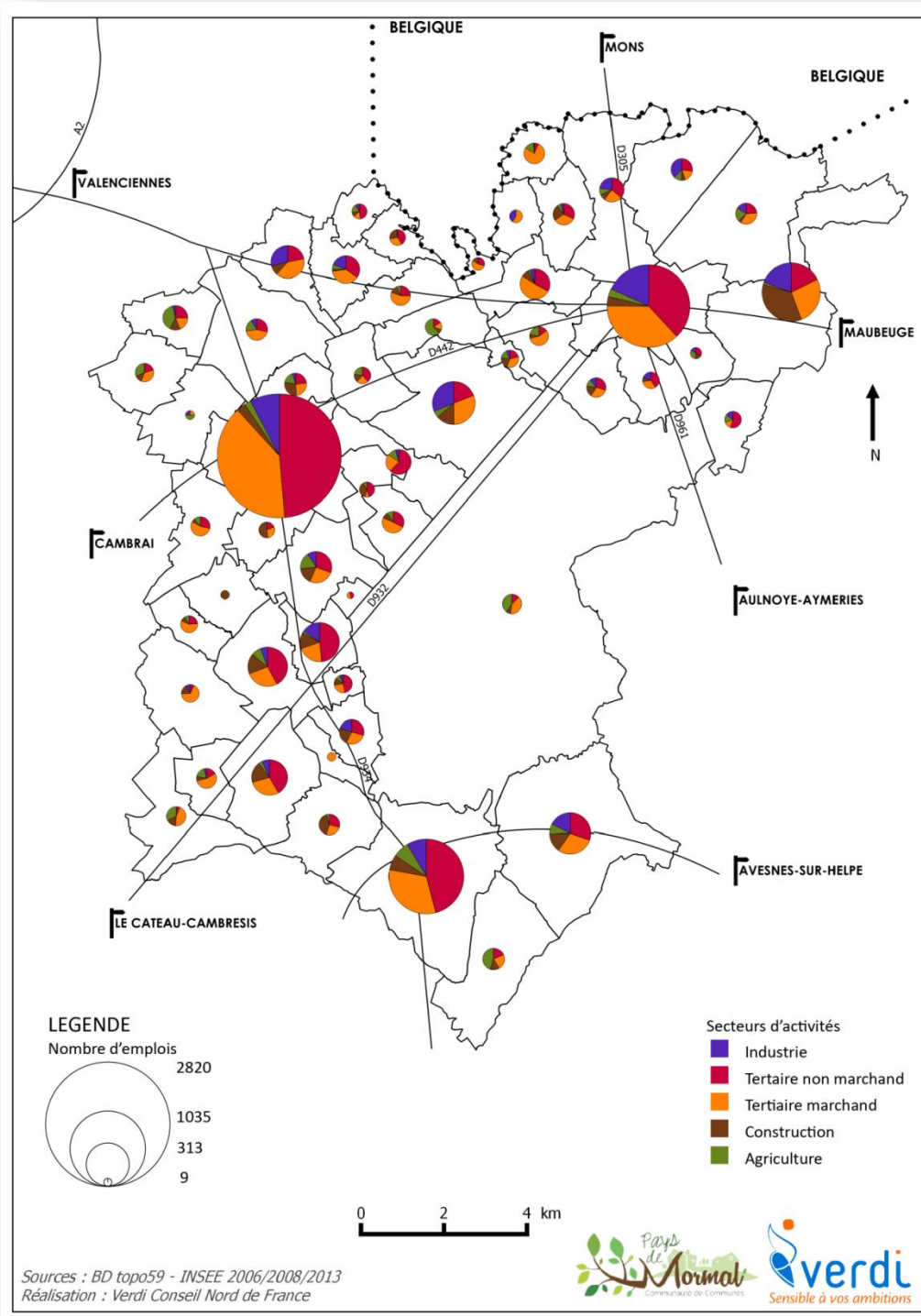
Enfin le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît une baisse du taux d'emploi entre 2008 et 2013. L'indice du taux d'emploi de la commune-centre de Landrecies diminue sur la période. Il s'agit également de la seule commune-centre enregistrant une baisse de cet indice.

Si la Communauté de Communes du Pays de Mormal tient à développer les emplois, elle peut s'attendre à d'autant plus d'actifs occupés vivant sur son territoire. Sa situation actuelle témoigne de trajets domicile-travail importants.

2. L'emploi par secteurs sur le territoire

Le secteur d'activité marchand regroupe les transports, le commerce et services divers. Le secteur non marchand concerne l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Figure 22 : Part des emplois par secteurs d'activités en 2013.

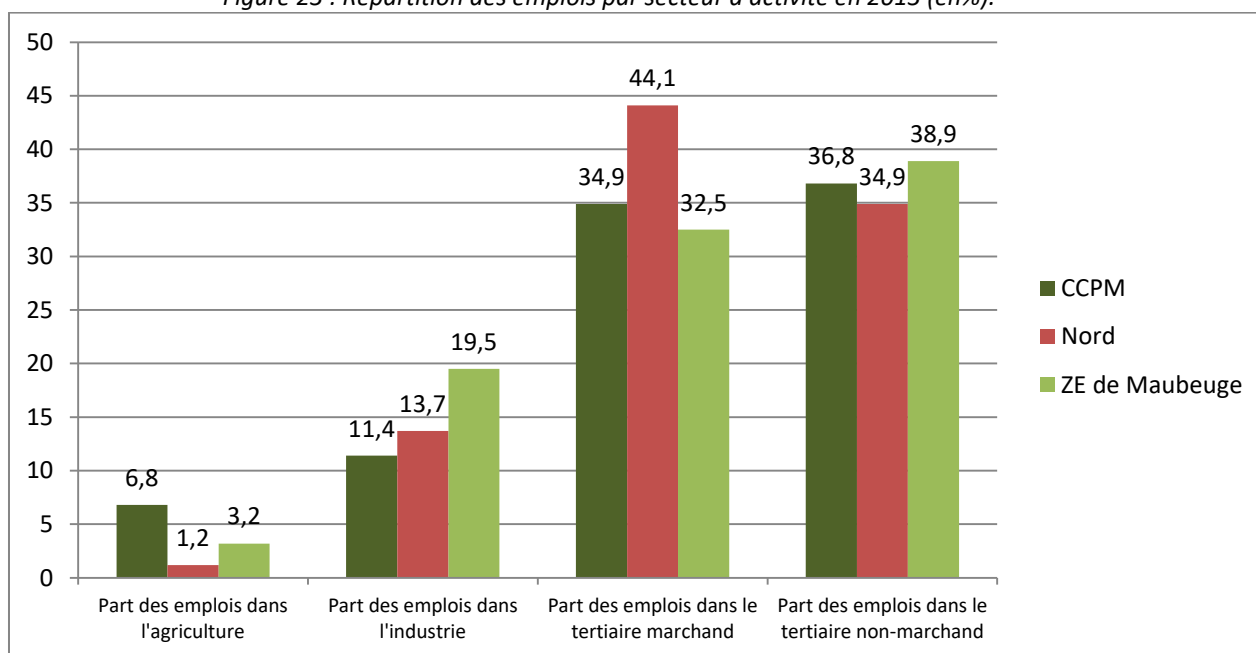


Concernant la répartition du nombre d'emplois sur le Pays de Mormal en 2013, les trois communes-centres se distinguent une fois de plus du reste de l'intercommunalité. Elles disposent d'un nombre d'emplois très supérieur à la majorité des communes.

Sur le « Bavaisis », on trouve le nombre d'emplois le moins élevé de l'intercommunalité : 2 909 emplois sur les 17 communes. Bavay enregistre plus de 1 200 emplois et est suivie par la commune de La Longueville avec 627 emplois. Ce constat peut s'expliquer par la frontière avec la ville de Maubeuge et son bassin d'emplois dont le Pays de Mormal fait partie. Concernant les autres communes, elles comptent entre 25 et 167 emplois. La répartition des emplois par secteurs d'activités illustre l'importance du secteur tertiaire, très majoritaire.

Le « Plateau Quercitain » est caractérisé par la commune du Quesnoy, qui concentre le nombre d'emplois le plus élevé avec 2 820 emplois en 2013. Sur le reste du périmètre, les communes dépassent très peu plus de 100 emplois. Les communes au Nord-ouest dépendant de l'influence du bassin d'emplois du valenciennois, tandis que celles plus au Sud sont éloignées des bassins d'emplois voisins. Ce territoire dispose d'une économie très tertiaire à en voir la répartition des emplois par secteurs d'activités. On note cependant une part de l'industrie plus présente (29 %) dans les emplois sur la commune de Jenlain.

Figure 23 : Répartition des emplois par secteur d'activité en 2013 (en%).



En 2013, la communauté de Communes du Pays de Mormal présente un nombre d'emplois beaucoup plus important dans l'agriculture (6,8%) et plus élevé dans le tertiaire non-marchand (36,9 %) par rapport au nombre d'emplois dans ces secteurs pour le Département (1,2 % et 34,9 % respectivement). La répartition des emplois de la zone économique de Maubeuge est marquée par un nombre d'emplois plus important dans l'industrie (19,5 %) et également plus élevé dans le tertiaire non-marchand (38,9 %). Cette répartition est due à la présence du pôle de Maubeuge dont l'activité industrielle est en déclin mais occupe une place plus importante que sur le territoire de la CCPM.

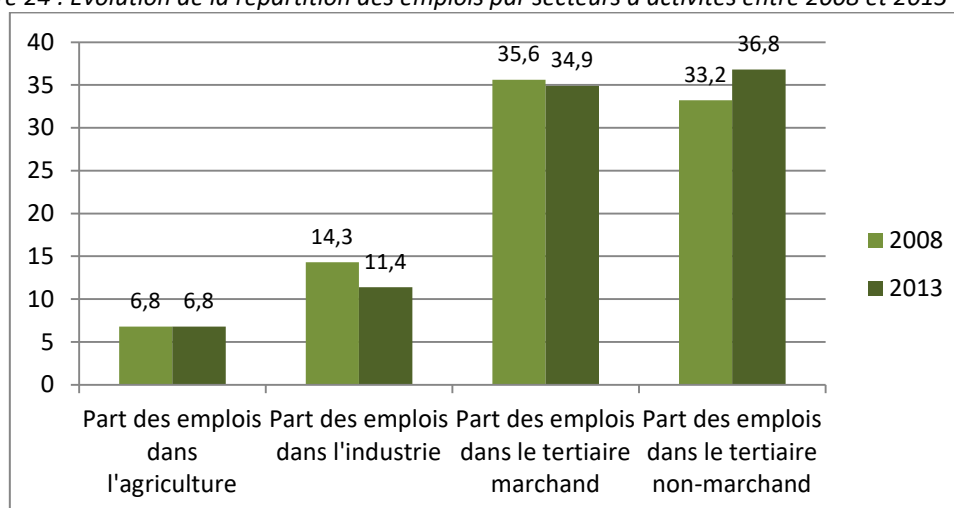
Tableau 5 : Répartition des emplois par secteurs d'activité sur la CCPM en 2013 (en %).

	Part des emplois dans l'agriculture	Part des emplois dans l'industrie	Part des emplois dans la construction	Part des emplois dans le tertiaire marchand	Part des emplois dans le tertiaire non-marchand
« Bavaisis »	5,3	16,5	12,4	35	30,8
« Plateau Quercitain »	6,4	7,9	6,5	38,6	40,6
« Mormal et ses auréoles bocagères »	8,6	11,6	12,5	29,8	37,5

Sur l'ensemble du Pays de Mormal, en 2013, le tertiaire reste le secteur comportant le plus d'emplois. Concernant le « Bavaisis », plus de 65 % des emplois proviennent du secteur tertiaire (marchand et non marchand). L'industrie est plus importante que sur les autres territoires et représente 16,5 % des emplois. Ce constat est à mettre en lien avec la proximité du bassin d'emplois de Maubeuge. Sur le « Plateau Quercitain », le secteur tertiaire est encore plus présent avec presque 80 % des emplois. Les secteurs de l'agriculture, l'industrie et la construction disposent de parts inférieures à 10 % chacun et représentent très peu d'emplois. Enfin, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » présente une part du secteur agricole plus élevée que sur les autres territoires. Le secteur tertiaire y est aussi très majoritaire avec un peu plus de 67 % des emplois.

- **Évolution des emplois selon les secteurs d'activité depuis 2008.**

Figure 24 : Evolution de la répartition des emplois par secteurs d'activités entre 2008 et 2013 (en %).



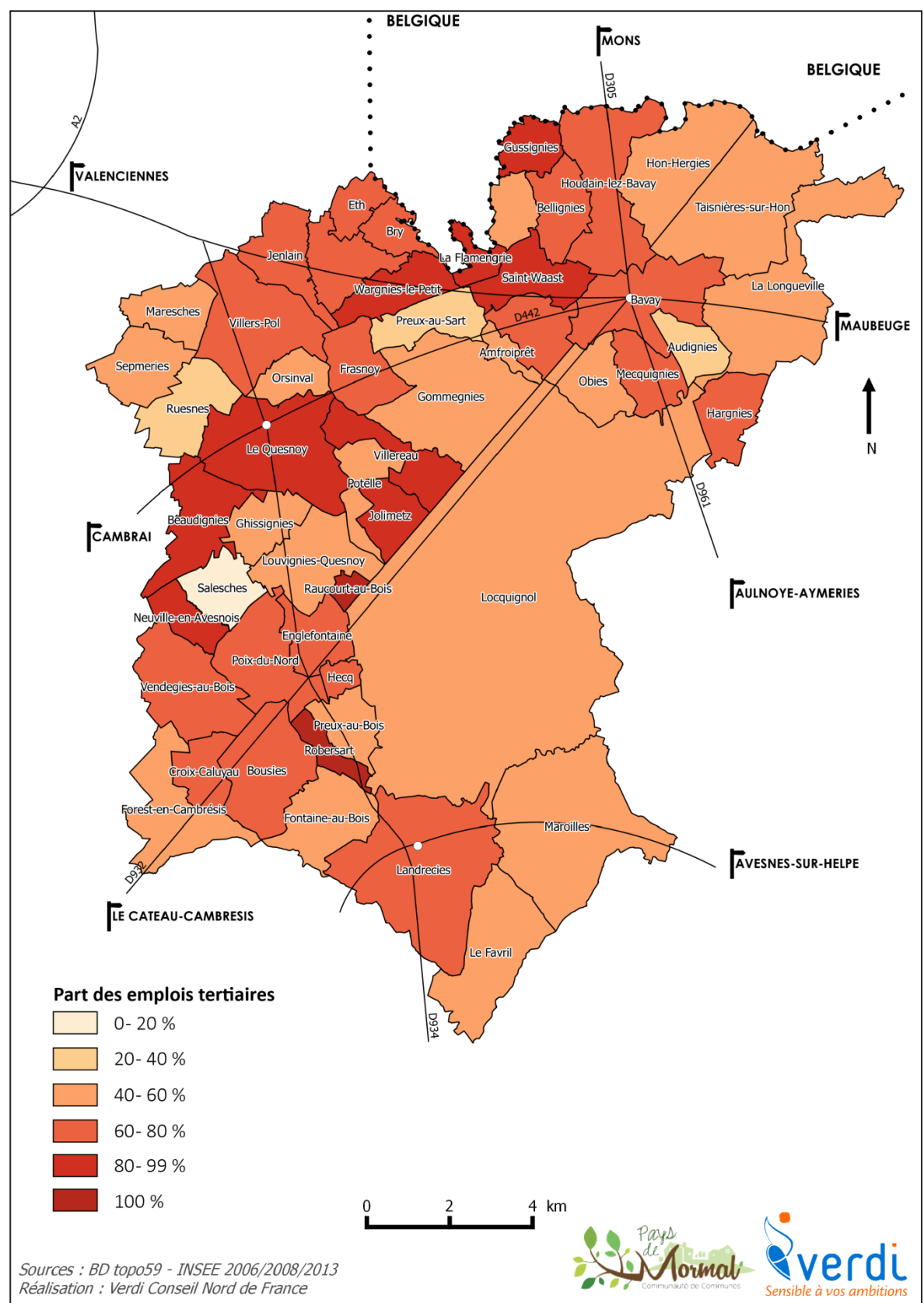
L'évolution des secteurs d'activités en termes d'emplois illustre une fois de plus la tertiarisation de l'économie de la CCPM. En effet, le secteur tertiaire non-marchand est le seul à enregistrer une évolution positive entre 2008 et 2013 (+9,9 %). Le secteur industriel connaît la baisse la plus importante avec -2,9 points de pourcentage.

Le secteur tertiaire

Sur le Pays de Mormal, les emplois tertiaires sont majoritaires sur le Nord et l'Ouest du territoire en 2013. Cependant ce secteur est très répandu dans beaucoup de communes. Pour le « Bavaisis » ce sont les communes situées à proximité de la D936 et du bassin d'emplois du valenciennois. Par exemple, les communes de La Flamengrie et Saint-Waast enregistrent des parts d'emplois tertiaires de 84 % et 83,7 % respectivement. Une attractivité au Nord du territoire, à proximité de la frontière avec la Belgique est également ressentie.

Concernant le « Plateau Quercitain », les communes avec une part d'emplois tertiaires supérieure à 60 % sont surreprésentées.

Figure 25 : Part des emplois dans le secteur tertiaire en 2013.



Le secteur industriel

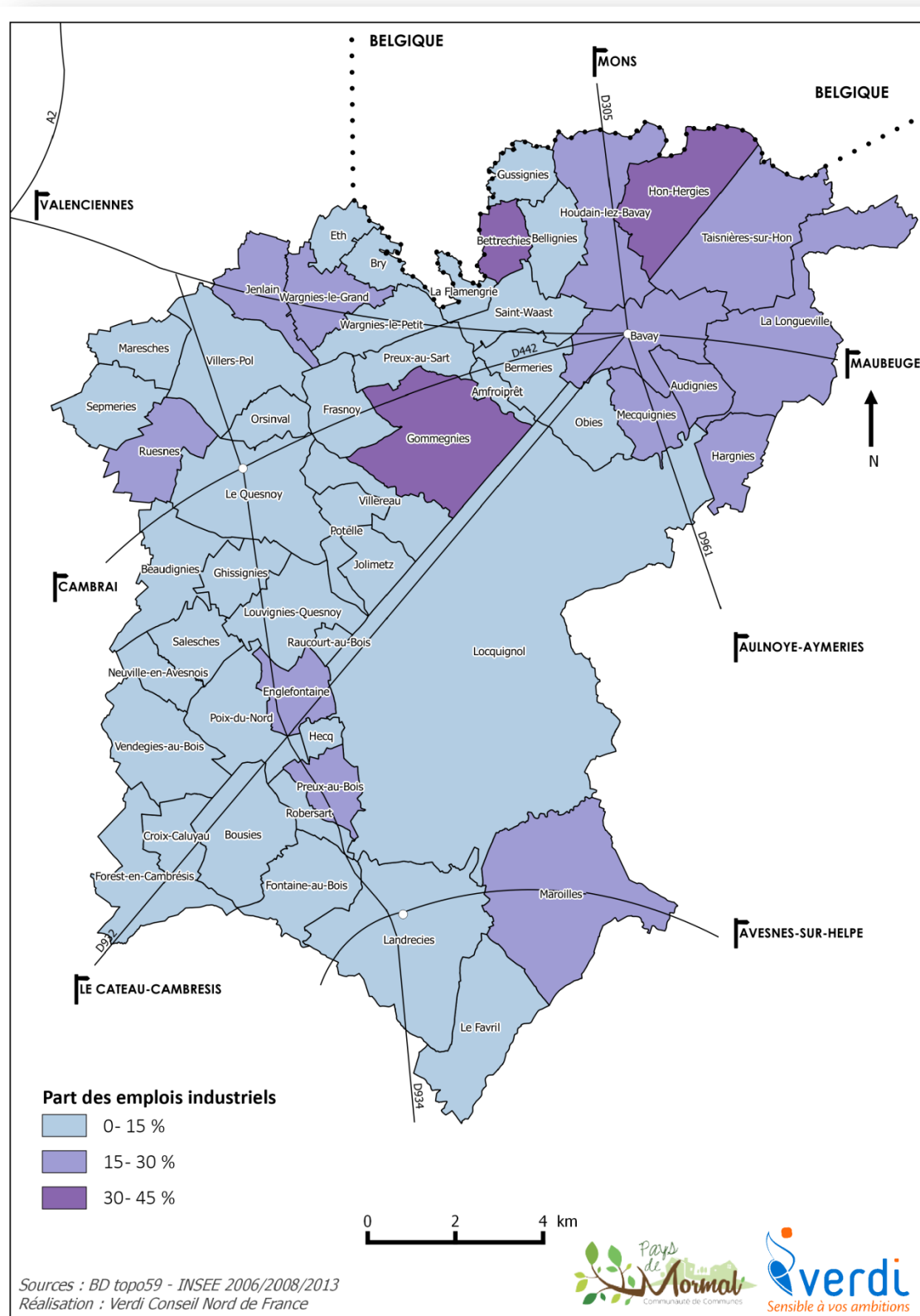
Le secteur industriel est très sectorisé sur le Pays de Mormal en 2013. Le Sud et l'Ouest du territoire est très peu marqué par ce secteur en termes d'emplois industriels, leur part n'excède pas les 15 %.

Les emplois dans le « Bavaisis » sont caractérisés par un secteur industriel encore bien présent. Les communes à l'Est de ce secteur dont Bavay, et à proximité du bassin d'emplois de Maubeuge, enregistrent une part d'emplois dans le secteur industriel supérieure à 30 %. La commune de Hon-Hergies connaît une part de 38,2 % d'emplois industriels. Le poids de l'industrie sur le secteur de Maubeuge peut expliquer cette influence du secteur industriel sur cette partie du territoire. La commune de Bettrechies, située à la frontière avec la Belgique, enregistre également une grande part d'emplois industriels avec 40,9 %. Cette répartition est également à mettre en lien avec la présence de sites pour l'exploitation de carrières sur plusieurs communes du « Bavaisis ».

Le « Plateau Quercitain » est très peu marqué par le secteur industriel (7,9 %) sur l'ensemble du périmètre avec une majorité de communes à moins de 15 % des emplois dans ce secteur. Quelques communes au Nord enregistrent une part de ce secteur plus élevée. Il s'agit des communes de Jenlain et Wargnies-le-Grand, situées à proximité de la RD649, avec respectivement des parts de 29 % et 19,1 %.

Enfin sur le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît la 2^e part du secteur industriel (11,6 %) la plus élevée en termes d'emplois sur la CCPM. La commune de Gommegnies enregistre une part d'emplois industriels de 31,2 %, la plus élevée du périmètre. Les communes d'Englefontaine, Preux-au-Bois et Maroilles enregistrent des parts supérieures à 15 % en termes d'emplois industriels. Pour cette dernière, la part d'emplois industriels peut s'expliquer par la présence de la ZAE sur son territoire (et d'intérêt intercommunal).

Figure 26 : Part des emplois dans le secteur de l'industrie en 2013.



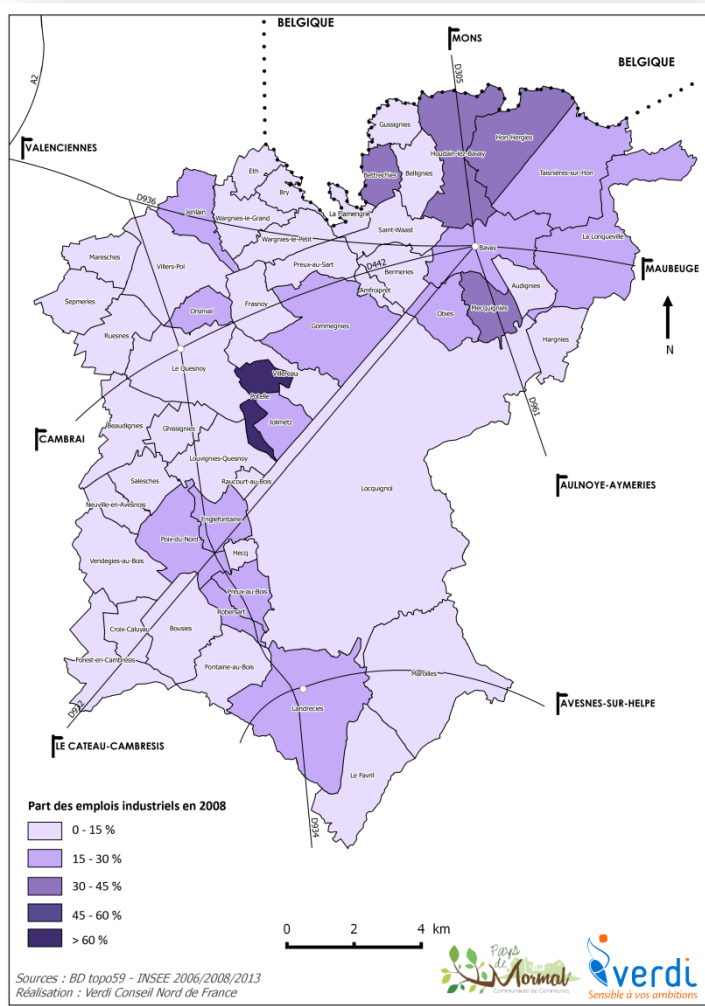
Depuis 2008, le secteur industriel est en baisse sur la CCPM. En 2013, aucune commune ne dispose d'une part d'emplois industriels au-dessus de 45 %. En 2008, la commune de Potelle enregistre la part d'emplois industriels la plus importante avec 66,7 %. Cependant, sur cette période la majorité des communes disposent d'une part plutôt faible entre 0 et 15 %. Entre 2008 et 2013, les emplois industriels ont diminué de 21 % sur la CCPM, soit -315 emplois.

Le « Bavaisis » regroupe les communes avec les parts les plus élevées (hormis Potelle) en 2008. Il s'agit du seul territoire composé de communes ayant un secteur industriel qui représente plus de 30 % des emplois : Hon-Hergies (31,3 %), Houdain-lez-Bavay (30,43 %), Bettrechies (35,6 %) et Mecquignies (31,3 %). On observe également une concentration de communes avec une part plus élevée sur l'Est du « Bavaisis » à proximité de la zone d'emploi de Maubeuge.

Le « Plateau Quercitain » quant à lui compte très peu de communes enregistrant plus de 15 % d'emplois industriels en 2008.

Sur le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », la commune de Potelle se démarque du reste du territoire avec 66,7 % d'emplois industriels, ramenés en valeur absolue ils représentent 8 emplois en 2008. On dénombre 6 communes avec une part entre 15 et 30 %, soit plus qu'en 2013.

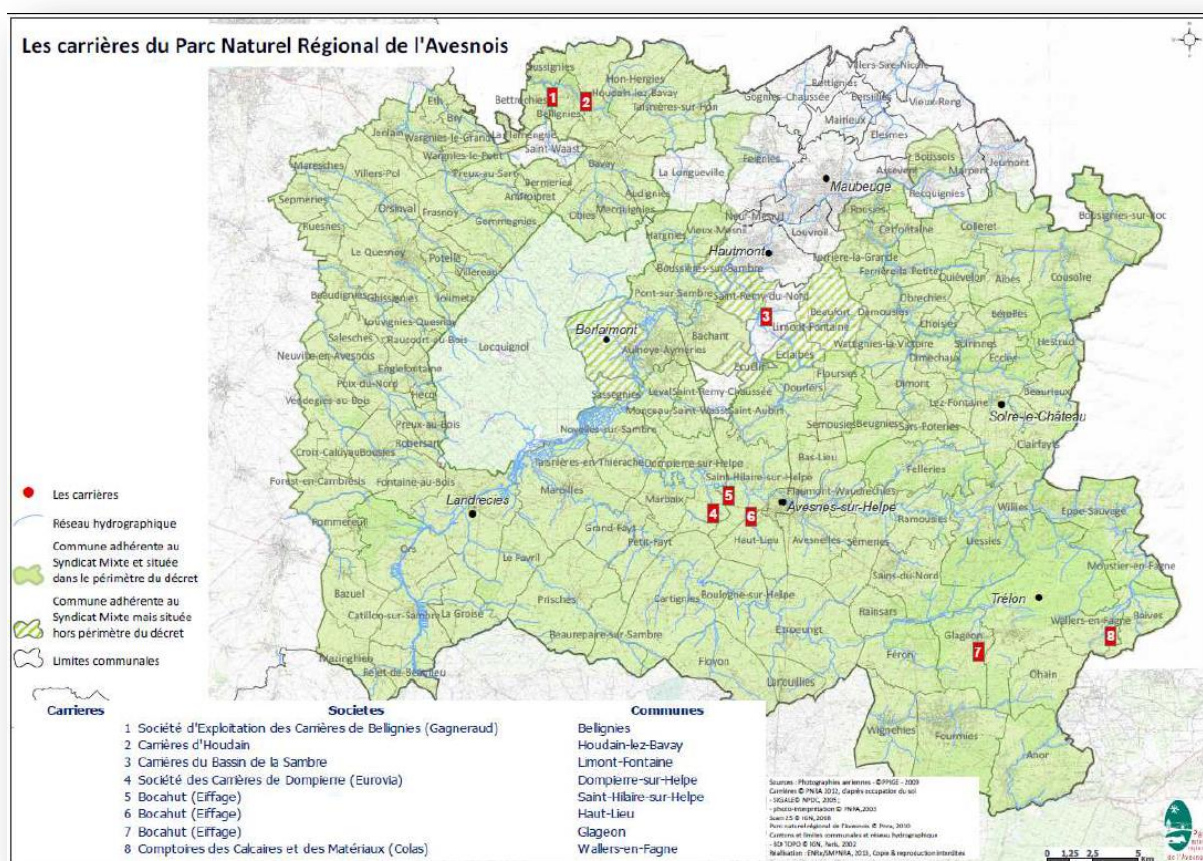
Figure 27 : Part des emplois dans le secteur de l'industrie en 2008.



3. L'exploitation des carrières sur la CCPM

Deux sites d'exploitation de carrière sont présents sur l'intercommunalité, et situés sur le territoire du « Bavaisis » uniquement.

Figure 28 : Localisation des sites d'exploitation.



Leur activité consiste en l'extraction de matériau de type calcaire et utilisé pour la production de granulat et de chaux dans le secteur du BTP. Un site pour la société Gagneraud Construction (S.A.S) est localisé sur les communes de Bellignies et Bettrechies. Le site de production représente 1 200 000 tonnes par an de production maximale autorisée par un arrêté préfectoral.

Figure 29 : Schéma de fonctionnement du site de Bellignies-Bettrechies.

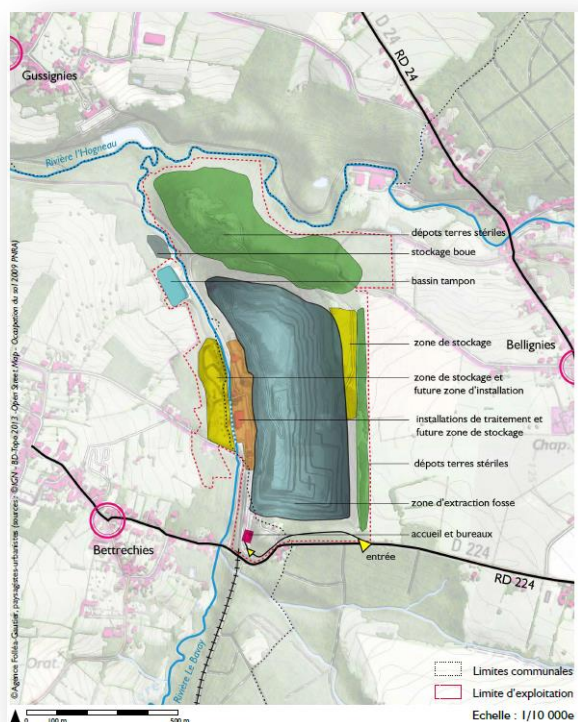
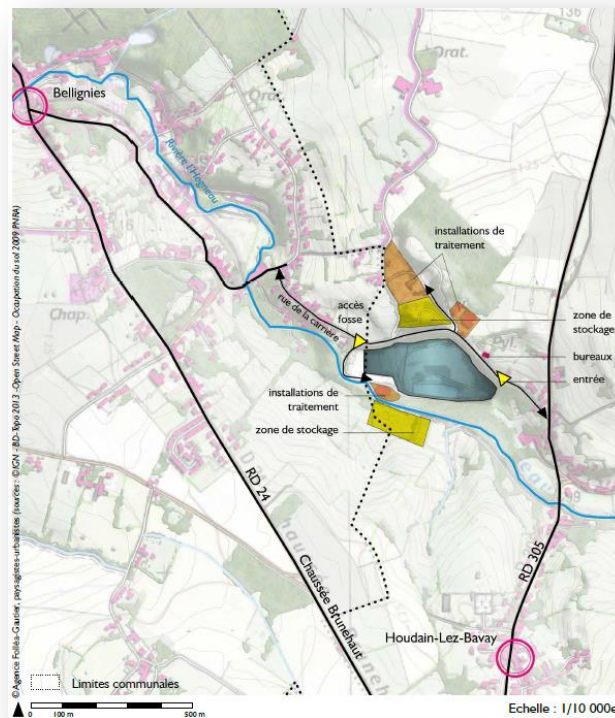


Figure 30 : Le site d'exploitation sur Bellignies-Bettrechies.



Un second site pour la société Carrière d'Houdain (S.A) est localisé sur la commune d'Houdain-lez-Bavay. Le site représente 250 000 tonnes par an de production maximale autorisée par arrêté préfectoral.

Figure 31 : Schéma de fonctionnement du site de Houdain-lez-Bavay.



Les deux sociétés d'exploitation sont signataires d'une convention avec le PNR Avesnois afin que leurs activités d'extraction puissent s'exercer tout en respectant les principes du développement durable. L'accent est également mis sur la qualité paysagère à conserver sur les sites. Ainsi des propositions de programme d'actions opérationnelles ont été réalisées afin d'atteindre ces objectifs. De plus, les schémas d'aménagement paysager des sites doivent s'intégrer dans les documents d'urbanisme.

L'ensemble des sites d'exploitation des carrières présents sur le Parc représente 28 % (granulat et recyclage) de la production régionale. Ces entreprises sont soumises à la législation des installations classées.

5. UNE POPULATION ACTIVE RESIDENTE EN CROISSANCE, TRAVAILLANT EN DEHORS DE L'INTERCOMMUNALITE

1. Les caractéristiques socio-économiques de la population

La **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. (Source : INSEE).

La population active de la Communauté de Communes du Pays de Mormal est plutôt dynamique. A l'échelle de l'intercommunalité, le territoire connaît une hausse du nombre d'actifs de +3,3 % entre 2008 et 2013. La même dynamique est observée sur les périmètres du « Bavaisis », du « Plateau Quercitain » et de « Mormal et ses auréoles bocagères ». Les gains en termes de population active s'élèvent à +2,18%, +3,49% et +4,08 % respectivement.

- **La population active résidente et son évolution de 2008 à 2013.**

Tableau 6 La population active de l'intercommunalité et des territoires d'influence.

	CCPM			CAVM		
(15-64 ans)	2008	2013	Evolution 2008-2013	2008	2013	Evolution 2008-2013
Actifs occupés	19 145	19 477	+1,73 %	67 651	66 000	-2,44 %
Chômeurs	2 492	2 874	+15,61 %	14 078	16 702	+18,64 %
Population active	21 637	22 351	+3,3 %	81 729	82 702	+1,2 %

Au sein de la population active, la catégorie des chômeurs connaît l'augmentation la plus importante avec +15,61 % sur la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Les « actifs occupés » se situent dans la même dynamique mais dans une proportion très moindre avec une augmentation de +1,73 %.

L'augmentation de la population active observée sur la CAVM est moins élevée avec +1,2 %. En effet, l'évolution du nombre de chômeurs est plus importante que sur le Pays de Mormal et le nombre d'actifs occupés diminue entre 2008 et 2013 (-2,44 %). La CAVM est donc moins dynamique que la CCPM en termes de population active présente sur leur territoire.

Tableau 7 La population active sur le Pays de Mormal en 2008 et en 2013.

	« Bavaisis »			« Plateau Quercitain »			« Mormal et ses auréoles bocagères »		
(15-64 ans)	2008	2013	Evolution	2008	2013	Evolution	2008	2013	Evolution

			2008-2013			2008-2013			2008-2013
Actifs occupés	5 822	5 911	+1,54 %	6 980	7 051	+1,02 %	6 344	6 515	+2,70 %
Chômeurs	690	743	+7,68 %	893	1 097	+22,78 %	909	1 034	+13,75 %
Population active	6 512	6 654	+2,18 %	7 873	8 148	+3,49 %	7 253	7 549	+4,08 %

Au sein du Pays de Mormal, la population active augmente sur les trois territoires entre 2008 et 2013. Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît une évolution positive de la population active la plus élevée (+4,08 %) entre 2008 et 2013. Sur les trois territoires également, l'augmentation du nombre de chômeurs est plus importante que celle des actifs occupés. Le « Plateau Quercitain » enregistre la hausse la plus importante. Malgré cela, il est important de préciser que l'évolution du nombre d'actifs occupés sur les trois territoires est positive pour l'économie du Pays de Mormal.

Sur le « Bavaisis », des communes telles que Mecquignies (+15,21 %), Audignies (+14,03 %) ou Saint-Waast (+15,34 %) connaissent les augmentations du nombre d'actifs occupés les plus élevées. Concernant le « Plateau Quercitain », les fortes hausses du nombre de chômeurs se situent dans les communes de Preux-au-Sart, avec +94,8 % et Sepmeries, avec +107,14 %. Enfin, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » connaît la hausse du nombre d'actifs occupés la plus élevée sur l'intercommunalité : les communes d'Amfroiprêt (+26,6 %) et de Villereau (+20,57 %) attirent le plus cette catégorie des « 15-64 ans ». Ces évolutions peuvent s'expliquer par une bonne desserte en infrastructures, l'influence de bassins d'emplois à proximité ou la présence d'un cadre vie agréable et recherché.

Tableau 8 Evolution de la population active entre 2008 et 2013.

	Population active en 2008	Population active en 2013	Evolution population active	Evolution population totale entre 2008 et 2013	Taux d'activité des 15-64 ans (2013)
CCPM	21 637	22 351	+3,3 %	+1,57 %	46,2 %
Nord	1 144 505	1 174 980	+2,6 %	+1,2 %	45,3 %
NPDC	3 884 563	3 863 711	-0,54 %	+0,95 %	64,5 %

Entre 2008 et 2013, le Pays de Mormal s'inscrit dans une hausse de la population active plus importante, avec +3,3 %, que sur le Nord (+2,6 %). La région NPDC, quant à elle, perd de la population active sur la période. Il en va de même pour l'augmentation de la population totale entre 2008 et 2013. Le Pays de Mormal se démarque par rapport aux territoires de référence, avec une hausse de 1,52 %, la plus élevée. Enfin, le taux d'activité de l'intercommunalité (46,2 %) est plus élevé que celui du département (45,3 %) mais il ne dépasse pas celui de la Région avec un taux égal à 64,5 %.

- **Le taux d'activité de la population par âge et par sexe en 2013 (%).**

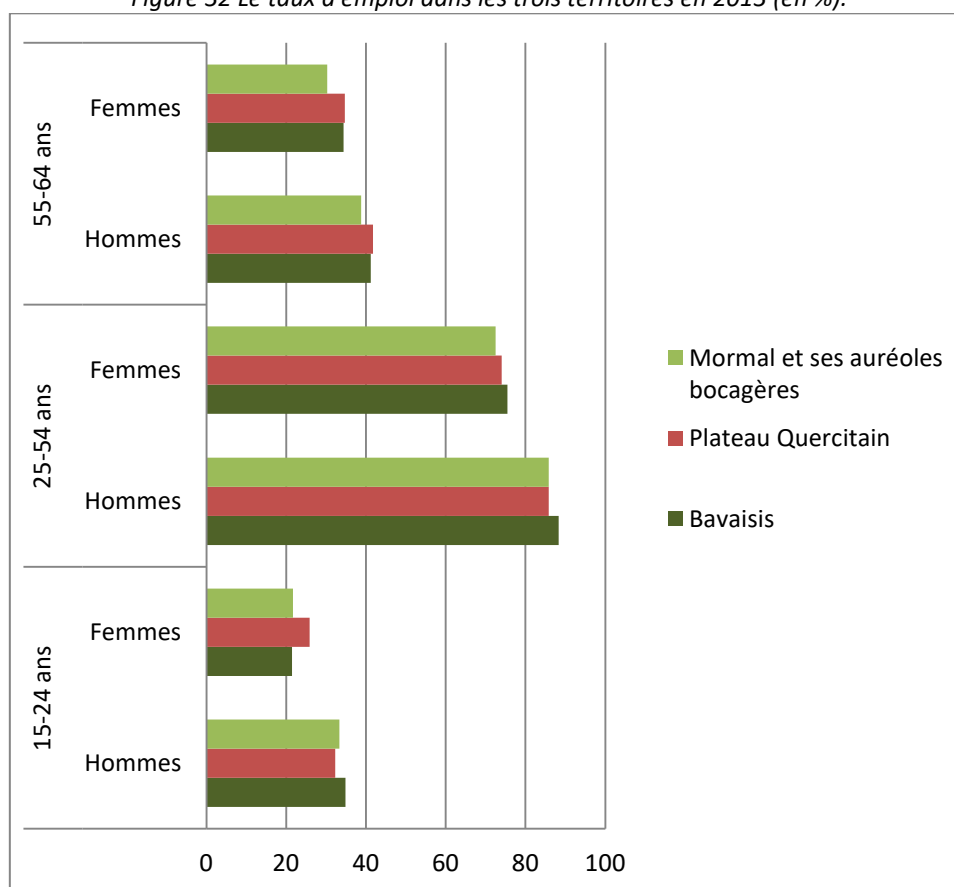
Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. (Source : INSEE)

Tableau 9 Le taux d'emploi du Pays de Mormal par tranches d'âge en 2013.

Tranches d'âge	Hommes	Femmes
15-24 ans	33,4 %	23,1 %
25-54 ans	86,6 %	73,9 %
55-64 ans	40,6 %	33,2 %

Sur le Pays de Mormal, quelque soit la tranche d'âge, en 2013, les hommes sont plus actifs que les femmes. Pour les deux sexes, la tranche d'âge la plus active est celle des « 25-54 ans » : 86,6 % des hommes entre 25 et 54 ans sont actifs et 73,9 % des femmes entre 25 et 54 ans sont actives.

Figure 32 Le taux d'emploi dans les trois territoires en 2013 (en %).



Sur l'ensemble du Pays de Mormal, la tranche d'âge « 25-54 ans » détient la part d'actifs ayant un emploi la plus importante, avec au minimum un taux d'emploi de 72 % quelque soit le sexe. Pour la plupart des tranches d'âge, le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » dispose de taux inférieurs au « Bavaisis » et au « Plateau Quercitain ».

2. Les demandeurs d'emploi au sein du territoire

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). (INSEE)

Ce tableau illustre le faible taux de chômage du Pays de Mormal, en 2013, comparé aux territoires d'influence de proximité et au Département. Il est intéressant de préciser que le taux de chômage de l'intercommunalité est inférieur d'au moins 4 points à celui de la CAVM et de plus de 9 points que le taux de chômage de la CAMVS. Ces chiffres correspondent notamment à l'évolution positive du nombre de chômeurs sur les deux territoires, celle de la CAVM étant plus élevée.

Tableau 10 Taux de chômage du Pays de Mormal et des territoires de référence en 2013.

	Taux de chômage
Communauté de Communes du Pays de Mormal	13 %
Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	20,3 %
Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre	24,7 %
Communauté de Communes Cœur Avesnois	17,3 %
Nord	17,2 %

Sur les trois territoires du Pays de Mormal, les communes-centres détiennent les taux de chômage les plus élevés. Pour le « Bavaisis », ce sont les communes à l'Ouest ou à proximité du bassin d'emplois de Maubeuge qui présentent un taux de chômage plus faible. Le « Plateau Quercitain » présente la même dynamique, où les communes le plus à l'Ouest ont un taux de chômage moins élevé. Sur « Mormal et ses auréoles bocagères » les communes à proximité de la forêt de Mormal et celles situées au Sud sont les plus concernées par un taux de chômage élevé (entre 12 et 17 % de leur population).

Figure 33 Taux de chômage sur le Pays de Mormal en 2013.

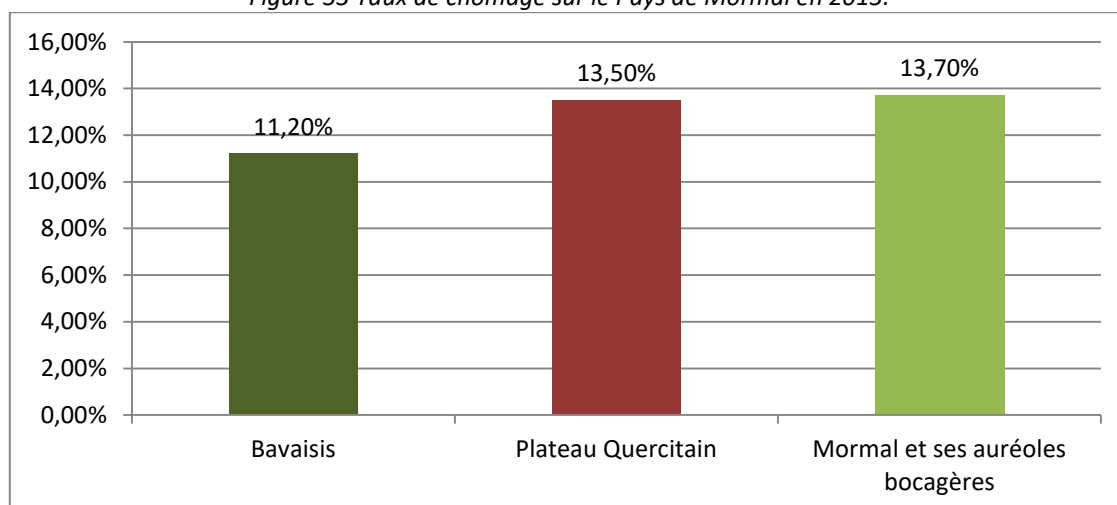
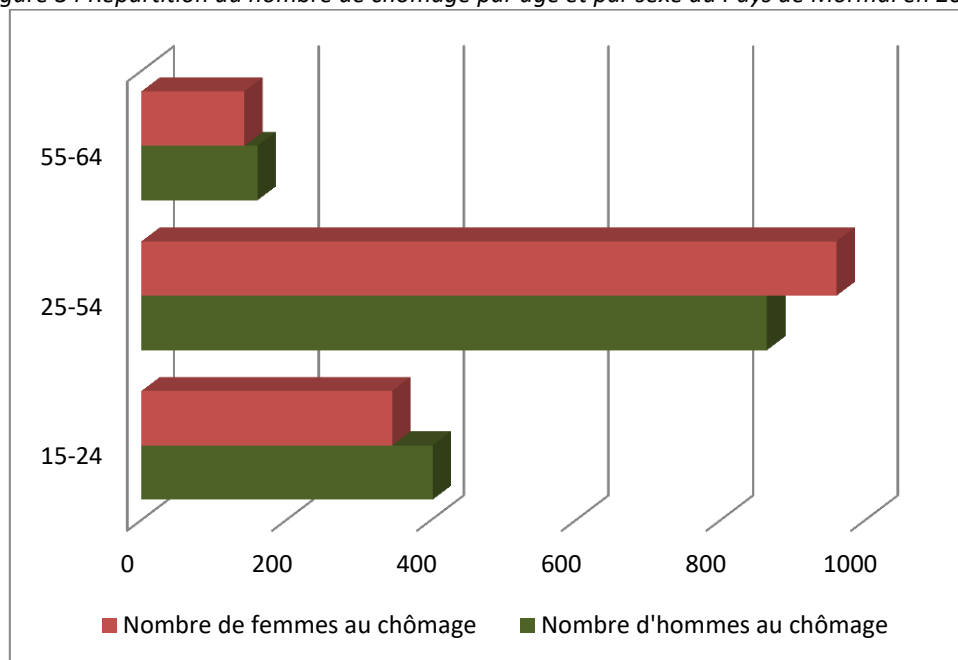
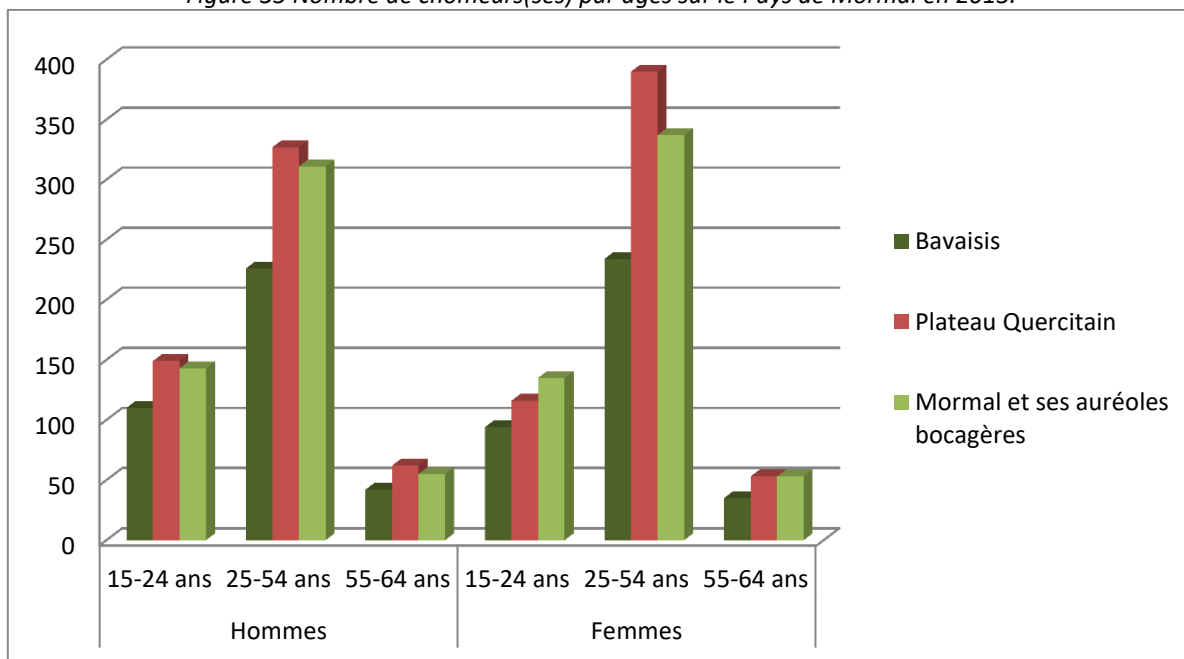


Figure 34 Répartition du nombre de chômage par âge et par sexe du Pays de Mormal en 2013.



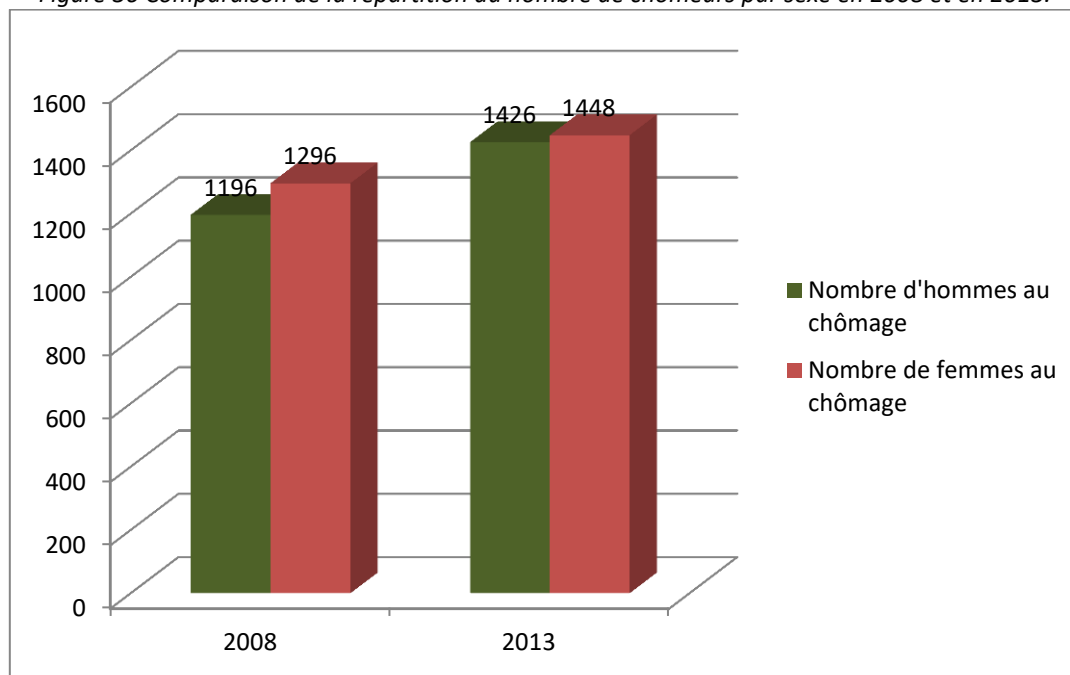
Sur le Pays de Mormal, le nombre d'hommes au chômage dépasse celui des femmes dans les tranches d'âges des « 15-24 ans » et des « 55-64 ans ». Les femmes au chômage sont bien plus présentes dans la tranche d'âge « 25-54 ans ».

Figure 35 Nombre de chômeurs(es) par âges sur le Pays de Mormal en 2013.



Majoritairement, le « Plateau Quercitain » présente un nombre de chômeurs et de chômeuses plus élevé que sur les autres territoires, quelque soit la tranche d'âge. Inversement, le « Bavais » enregistre les effectifs les plus bas. Ce graphique permet de mettre en avant l'important nombre de chômeuses de 25 à 54 ans, situé sur le « Plateau Quercitain » et le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères ». Cette tranche d'âge en est la plus représentative en 2013.

Figure 36 Comparaison de la répartition du nombre de chômeurs par sexe en 2008 et en 2013.



Entre 2008 et 2013, le nombre de chômeurs a augmenté sur le Pays de Mormal, quelque soit le sexe. Cependant, un tassement s'est effectué entre le nombre de chômeurs et le nombre de chômeuses en 2013.

3. Le lieu d'emploi des actifs résident au sein de la CCPM

Tableau 11 : Répartition des actifs travaillant dans la commune de résidence ou hors de cette commune.

2013	Actifs travaillant dans la commune	Actifs travaillant à l'extérieur	% d'actifs travaillant à l'extérieur
"Bavaisis"	915	4996	84,5%
Audignies	20	132	86,7%
Bavay	333	890	72,8%
Bellignies	49	316	86,6%
Bermeries	24	139	85,3%
Bettrechies	12	92	88,6%
Bry	13	163	92,5%
Eth	15	126	89,3%
La Flamengrie	11	162	93,8%
Gussignies	28	146	83,8%
Hargnies	28	248	89,9%
Hon-Hergies	44	322	88,1%
Houdain-lez-Bavay	50	339	87,2%
La Longueville	148	758	83,6%
Mecquignies	34	263	88,4%
Obies	32	297	90,3%
Saint-Waast	32	242	88,4%
Taisnières-sur-Hon	42	361	89,7%
"Plateau Quercitain"	1391	5661	80,3%
Beaudignies	41	232	85,0%
Croix-Caluyau	9	107	92,3%
Forest-en-Cambrésis	42	169	80,2%
Frasnoy	22	129	85,4%
Ghissignies	16	210	92,9%
Jenlain	74	431	85,3%
Maresches	46	329	87,7%
Neuville-en-Avesnois	18	106	85,6%
Orsinval	30	240	88,8%
Poix-du-Nord	149	641	81,2%
Preux-au-Sart	27	103	79,1%
Le Quesnoy	661	974	59,6%
Ruesnes	17	182	91,5%
Salesches	13	108	89,0%
Sepmeries	41	266	86,6%
Vendegies-au-Bois	29	215	88,2%
Villers-Pol	58	472	89,1%
Wargnies-le-Grand	62	435	87,5%
Wargnies-le-Petit	36	312	89,6%
"Mormal et ses auréoles bocagères"	1354	5161	79,2%
Amfroipret	13	94	87,7%
Bousies	135	509	79,0%
Englefontaine	112	378	77,2%

Le Favril	48	150	75,8%
Fontaine-au-Bois	44	245	84,8%
Gommegnies	149	832	84,8%
Hecq	19	143	88,3%
Jolimetz	51	318	86,2%
Landrecies	433	718	62,4%
Locquignol	31	115	78,8%
Louvignies-Quesnoy	57	368	86,6%
Maroilles	137	393	74,2%
Potelle	17	119	87,6%
Preux-au-Bois	57	242	81,0%
Raucourt-au-Bois	8	61	88,2%
Robersart	7	79	91,8%
Villereau	37	395	91,5%
Pays de Mormal	3660	15817	81,2%

Les flux domicile-travail sont issus des données Insee de 2013 et permettent d'avoir un état des lieux des migrations pendulaires.

La concentration de l'emploi étant relativement faible sur le territoire, une grande partie des actifs ont un emploi en dehors de leur commune de résidence. Majoritairement, plus de 80% des actifs de chaque commune ayant un emploi, travaillent hors de leur commune de résidence. Il y a donc de fortes migrations pendulaires au sein de l'intercommunalité.

D'après les données de l'INSEE, une grande partie des flux se dirigent dans une commune autre que celle de résidence mais dans le même département. Les actifs se dirigeraient pour la plus grande partie vers les communes-centre de la CCPM, ou les bassins d'emplois de Maubeuge et de Valenciennes, qui en concentrent un grand nombre.

Sur le « Bavaisis », le « Plateau Quercitain » et le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence est très majoritaire. Presque toutes les communes de l'intercommunalité, quelque soit leur territoire, dispose d'un taux de plus de 75 %. Seules les communes du Quesnoy, située dans le « Plateau Quercitain », Maroilles et Landrecies, sur le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères », concentrent un plus grand nombre d'actifs travaillant sur leur commune. L'attractivité des bassins d'emplois à proximité entraînent des migrations pendulaires plus importantes. Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » enregistre un nombre d'actifs travaillant à l'extérieur de leur commune de résidence moins important.

6. SYNTHÈSE

ATOUTS	FAIBLESSES
Des savoir-faire propres au territoire (pierre bleue, cidre ...). Une activité touristique qui se repose sur de nombreuses activités (loisirs, hébergement, restauration, découverte). Un secteur industriel encore présent sur le Nord-est du territoire (Bavay, La Longueville). Une hausse des actifs occupés largement supérieure à celle de la CAVM. Le territoire de « Mormal et ses auréoles bocagères » enregistre l'augmentation la plus importante sur la CCPM. Un taux de chômage (13 %) plus faible que sur les territoires de référence. Un secteur agricole encore majoritaire sur certaines communes. Une population qui a accès à des formations dans les secteurs d'avenir.	Un manque de diversité de l'activité des établissements sur la CCPM. Un taux d'emploi (0,54) trop faible par rapport aux territoires voisins. Une baisse également observée sur les 3 périmètres. L'ouest de la CCPM souffre en termes de répartition des emplois (proximité du valenciennois). Un nombre de chômeurs en forte augmentation (plus marquée sur le « Plateau Quercitain »). Une très grande majorité des actifs travaillent en dehors de l'intercommunalité.
OPPORTUNITÉS	MENACES
Maintenir le potentiel touristique sur la CCPM. Soutenir l'artisanat en essor sur l'intercommunalité. Pérenniser les créations d'entreprises récentes. Soutenir un secteur agricole plus présent que sur le Département et sur la ZE de Maubeuge (bio, diversification....). Développer des partenariats économiques avec les industries du bassin d'emplois de Maubeuge.	Une perte de dynamisme économique plus importante si les entreprises et les activités ne s'appuient pas sur leurs spécificités et atouts du territoire. La diminution des entreprises sur la CCPM et l'installation d'actifs occupés sur le territoire entraînera une augmentation des migrations pendulaires.